



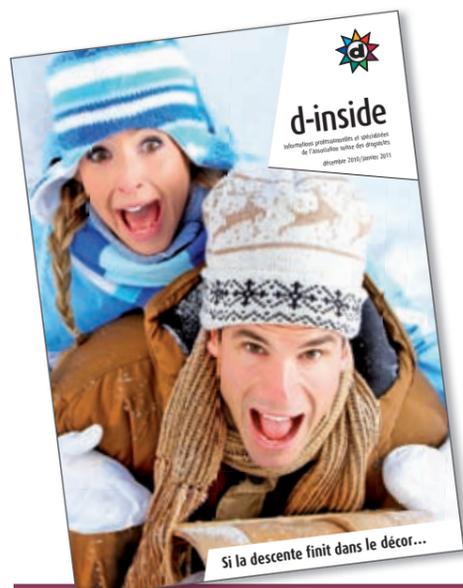
d-inside

Informations professionnelles et spécialisées
de l'Association suisse des droguistes

décembre 2010/janvier 2011



Si la descente finit dans le décor...



Nouveauté pour les Romands!

Désormais, vous trouverez la version intégrale en français de *d-inside* en format pdf sur:

http://d-inside.drogoserver.ch/inside_f.pdf

Lebe in einer sauberen und sicheren Umgebung

MANOFERM
Wässrige Lösung zur desinfizierenden hygienischen Händewaschung ohne Alkohol

MANOFERM Gel
Desinfizierendes Gel für Haut- und Hände, kein Nachspülen nötig

MANOFERM Tüchlein
Desinfizierende Feuchttüchlein zur Schnelldesinfektion für Haut- und Hände

MANO-FOAM
Desinfizierende Seife für Haut- und Händewaschung auch verschäumbar

Eigenschaften:
Aldehydfrei, ohne Alkohol neutralisiert Geruchsbakterien, wirksam gegen Salmonellen, Bakterien, Viren, verursacht keine Hautreizungen, gute Materialverträglichkeit

FERMACIDAL D2
Desinfektionsmittel für Flächen und Gegenstände

FERMACIDAL D2 Tüchlein
Desinfektionstücher zur Schnelldesinfektion von Flächen und Gegenständen

ICEPUR
Desinfektionsmittel Konzentrat für die kombinierte Wischdesinfektion und Reinigung von Flächen und Inventar

IC PRODUCTS SA
Postfach 1431 - Via dei Paoli 25 - CH-6648 MINUSIO
Tel. 091 743 67 61 - Fax 091 743 73 60

www.icproducts.ch
info@icproducts.ch

- Les brèves
- 4 L'actualité de la branche
- Branche
- 6 L'assemblée des délégués et l'assemblée générale de l'ASD
- 10 Les 30 ans de la *Tribune du droguiste*
- 13 «atout santé» 2011
- 18 Réunion au sommet
- 20 La nouvelle formation professionnelle
- Zoom sur...
- 14 Les risques liés aux loisirs
- Interview
- 22 Annemarie Widmer, directrice de Louis Widmer SA
- Connaissances
- 26 Quand la gorge s'enflamme
- 30 Le succès de la cosmétique naturelle
- 32 Soins capillaires d'hiver
- Rubriques
- 29 Sondage en ligne
- 29 Conseils médias
- 36 Marché de l'emploi
- 39 A venir dans la *Tribune du droguiste*



Individuellement - mais ensemble!

Affirmer son unicité est à la base de toute stratégie marketing. Chaque compromis gaspille des ressources et diminue les chances de se positionner clairement. Le puissant est encore plus puissant lorsqu'il est seul. D'un côté... Mais de l'autre côté, les défis importants et à long terme se complexifient et sont souvent soumis à une dynamique vertigineuse. Dans ce cas, ce n'est qu'en réfléchissant et en agissant ensemble que l'on peut garder une vue d'ensemble et déployer suffisamment de force pour trouver des solutions solides et orientées vers l'avenir. L'aspiration à façonner individuellement la profession et à déployer ses propres forces est à la base du succès entrepreneurial et de l'ancrage local des drogueries. Mais ce n'est pas en œuvrant chacun pour soi que l'on peut marquer la branche à long terme. C'est pourquoi nous devons tous pouvoir être sûrs que chacun respectera et soutiendra les décisions prises démocratiquement et subordonnera ses propres intérêts à la réalisation de l'objectif commun. Seule une telle solidarité permettra de faire converger les voies individuelles vers un succès commun et une harmonisation de l'image de la droguerie.

M. B.



Découvrez, page 14, ce qui soulage lorsque la descente en luge ne se termine pas comme prévu.



Nouvel étiquetage des produits chimiques Les premiers produits destinés à la population pourront déjà être étiquetés selon le nouveau système à partir du 1^{er} décembre 2010.

A peine s'était-on habitué aux étiquettes orange et à leurs symboles que tout change à nouveau! La Suisse va introduire le nouveau système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques (soit en anglais GHS, Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals). L'affiche annexée à cette édition de *d-inside* vous présente les nouveaux symboles et résume toutes les informations indispensables aux drogueries.

Un nouveau directeur à la tête du groupe Thurella

Le conseil d'administration de Thurella SA a nommé **Clemens Rüttimann** à la tête du groupe. Agé de 46 ans, ce spécialiste des ventes et du marketing a déjà à son actif une expérience de direction, en Suisse et à l'étranger, au sein d'entreprises renommées comme Kneipp, Rausch et 3M. Le nouveau dirigeant de cette entreprise traditionnelle de Suisse orientale prendra ses fonctions le 1^{er} février 2011. Le président directeur général en titre, Benedikt Scheideck, a décidé de quitter l'entreprise à l'issue de la phrase de restructuration, au printemps 2011.

Bayer: croissance et innovation

L'entreprise Bayer veut investir ses ressources de manière encore plus conséquente dans la croissance et l'innovation. Autrement dit, dans la recherche, le développement et la commercialisation de nouveaux produits, en particulier dans les domaines HealthCare et CropScience ainsi que dans le développement de ses activités dans les pays nouvellement industrialisés. bayer.ch

La population se sent en bonne santé

Une grande majorité (87%) de la population de la Suisse se sent en bonne ou en très bonne santé. Cependant, un bon tiers de la population présente un excès de poids. Une large part de la population souffre, sur une période de quatre semaines, de troubles physiques tels que maux de dos (43%), faiblesse généralisée (42%), maux de tête (36%), difficultés à s'endormir (35%) ou douleurs dans les membres ou les articulations (34%). Les femmes sont davantage concernées que les hommes. bfs.admin.ch

Une aide bienvenue

A l'occasion du 120^e anniversaire de l'entreprise, Rausch SA, à Kreuzlingen, a décidé de soutenir l'Aide Suisse aux Montagnards à travers une contribution particulière: l'entreprise lui a reversé 1 franc pour chaque shampoing restructurant à la camomille vendu dans son flacon historique nostalgique d'origine. Les ventes de cette série limitée ayant été bonnes, le propriétaire de l'entreprise Rausch SA, Marco Bauman, a pu remettre cet automne un chèque de 50 000 francs à l'Aide suisse aux Montagnards. fk

Swissmedic: nouvelle nomination

Sur proposition du Département fédéral de l'intérieur (DFI), le Conseil fédéral a nommé **Peter Suter** membre du Conseil de Swissmedic, l'Institut suisse des produits thérapeutiques. Il succède à **Michel Burnier**, démissionnaire. Le professeur Suter est nommé jusqu'à la fin de la période administrative 2010 à 2013. news.admin.ch

Bouger pour prévenir la grippe

Une nouvelle étude américaine vient de démontrer scientifiquement ce que bien des gens supposaient déjà: faire régulièrement du sport et entretenir sa forme permet de réduire les risques de souffrir de refroidissements en automne et en hiver. wissenschaft.de

Nestlé Suisse: nouveau directeur général

Après avoir passé trois ans à la tête de Nestlé Suisse, Roland Decorvet reprendra la direction de la Région Chine au courant du premier trimestre 2011. Son successeur désigné, **Eugenio Simioni**, qui dirige actuellement la fonction d'audit interne du Groupe, présidera aux destinées de Nestlé Suisse à compter du 10 janvier 2011. nestle.ch

Les patients suisses sont confiants

Une enquête téléphonique internationale le prouve: les patients suisses sont confiants qu'ils vont recevoir le traitement le plus efficace possible, dans un délai d'attente court et que les soins seront aussi accessibles aux revenus modestes. bag.admin.ch

Novartis mise sur l'innovation

Le groupe pharmaceutique Novartis veut renforcer sa stratégie axée sur l'innovation en matière de produits. Novartis entend ainsi augmenter sa croissance et sa productivité. Joe Jimenez, directeur général du groupe, considère que la croissance continue du marché de la santé est un facteur positif pour le groupe et toute l'industrie. A l'inverse, les dettes des pouvoirs publics, la pression sur les prix ainsi que les changements attendus dans la pratique de la régulation pourraient, entre autres facteurs, peser négativement dans la balance. Handelszeitung.ch

Nouvelle collaboratrice à l'ASD



Depuis le 15 novembre, **Rosmarie Ott** sillonne le pays comme nouvelle conseillère à la clientèle de l'ASD. Notre équipe des ventes est donc désormais au complet avec

Rosmarie Ott et Nadia Bally. Droguiste de formation, Rosmarie Ott a travaillé cinq ans dans le magasin diététique Müller, à Soleure, dont elle a assumé la direction dès 2008. Vous pouvez contacter notre nouvelle conseillère au 032 328 50 30 ou via e-mail r.ott@drogistenverband.ch.

Nouvelle tendance: attendre!

Les enfants se voient de moins en moins souvent prescrire des antibiotiques, quels que soient leurs troubles. L'attention se porte de plus en plus sur l'état général de l'enfant. Des experts, réunis à l'occasion de la 3^e journée européenne d'information sur les antibiotiques, ont souligné que l'attente constitue sans doute une meilleure option que le traitement antibiotique. cdp



Attention: nouvelles dates!

Forum de formation 2011

Le prochain forum de formation se déroulera à l'Ecole supérieure de droguerie (ESD) du **11 au 14 septembre 2011**.
Thème: **«Les 5 sens sens dessus dessous»**

Réservez d'ores et déjà ces dates!

Biomed SA: nouveau directeur des ventes



Marc Déverin succède à **Hans-Rudolf Fuhrer** comme directeur des ventes et membre de la direction de Biomed SA, à Dübendorf. Bien qu'à la retraite, Hans-Rudolf Fuhrer conti-

nuë à œuvrer pour la branche puisqu'il est devenu nouveau directeur de l'ASSGP (association suisse des fabricants de spécialités grand public). Précédemment, Marc Déverin a travaillé comme directeur des ventes chez IVF Hartmann SA et responsable du marketing chez Lamprecht SA.

La lumière nocturne favorise la dépression

Selon des chercheurs de l'Université de l'Ohio, les personnes qui laissent la lumière allumée pendant la nuit voient leurs risques de souffrir de dépression augmenter sensiblement. Leurs expériences, réalisées sur des animaux, montrent que la lumière nocturne provoque des changements dans l'hippocampe, qui joue un rôle important dans le phénomène de la dépression. Il semblerait que même une lumière très faible, comme celle d'un écran de télévision, puisse déjà avoir des conséquences négatives. cdp

Prédisposition à la douleur

Des chercheurs de l'Hôpital pour enfants de Boston ont identifié un gène déterminant dans la perception de la douleur. Les personnes qui présentent une certaine variante génétique sont moins sensibles aux douleurs aiguës et souffrent moins souvent de douleurs chroniques post-opératoires. Ces informations concernant les prédispositions génétiques à la douleur pourraient être utiles pour développer de nouvelles thérapies efficaces contre la douleur. www.wissenschaft.de

Petit-déjeuner: important mais pas indispensable

Pour bien commencer la journée, rien de tel qu'un bon petit-déjeuner, dit-on! Or tout le monde n'a pas forcément faim le matin ni envie de «petit-déjeuner comme un roi». Les chercheurs découvrent sans cesse de nouvelles conséquences négatives au fait de sauter le premier repas de la journée – une récente étude australienne y voit même un facteur favorisant les maladies cardiovasculaires et le diabète. Toutefois, des experts en nutrition relativisent ces affirmations, assurant que l'important est de répartir correctement les calories sur la journée. pte

Sensibilisation prénatale

Les fœtus pourraient déjà développer une allergie aux arachides dans le ventre de leur mère. De nouvelles études, notamment celle du Jaffee Food Allergy Institute de New York, font en tout cas état de telles sensibilisations intra-utérines. daz

Les CA de septembre 2010

Selon les résultats provisoires de l'Office fédéral de la statistique (OFS), les chiffres d'affaires du commerce de détail – sans les carburants – ajustés des variations saisonnières ont enregistré en septembre 2010 une hausse de 1,4% en termes réels par rapport au mois précédent. bfs.admin.ch

Pic d'intoxications fongiques

Les bonnes conditions climatiques (été chaud et humide) ont incité bon nombre de champignonnières à présumer de leurs capacités à reconnaître les champignons. Conséquence: le nombre des intoxications fongiques a explosé cette année. Jusqu'à fin novembre, le centre suisse d'information toxicologique (CSIT ou Tox) a reçu plus de 5190 appels concernant des demandes sur des intoxications fongiques. L'an dernier, à la même époque, il n'en avait reçu que 308. bazonline.ch

Bon à savoir

L'AG 2010 est passée. Pour en savoir plus, rendez-vous page 6. L'ASD organisera de nouveau une assemblée générale l'année prochaine: le **11 novembre 2011**.
Inscrivez d'ores et déjà cette date dans votre agenda!

AG et AD 2010: «Individuellement – mais ensemble»

En une heure, tout était dit. Cette année, l'assemblée des délégués (AD) qui s'est tenue à Lucerne s'est déroulée en un temps record – de quoi se poser des questions... Soixante minutes ont suffi à boucler toutes les affaires ordinaires.

Qu'on se rassure, l'Association suisse des droguistes (ASD) ne manquait ni de sujets de discussions, ni de problèmes, de succès ou de projets à présenter. La brièveté de l'AD vient uniquement du fait qu'elle était suivie par l'assemblée générale (AG), qui se tient tous les quatre ans. Nombreux étaient donc les rapports sur les travaux en cours qui ont été traités dans le cadre de l'AG.

Le rapport annuel 2009, les comptes ASD 2009, l'approbation des comptes annuels et comptes des fonds 2009, les actes financiers 2011, l'adoption du règlement scolaire ESD ainsi que deux propositions d'élections ont été acceptés à l'unanimité. Le budget 2011 a passé la rampe avec 36 oui et 5 non. Cette petite part de non reflète le souci de certains concernant les recettes (encore) minimales générées par le portail de santé de l'ASD, vitagate24. **Martin Breitenmoser**, délégué appenzellois, s'est ainsi demandé vers quoi se dirigeait l'ASD financièrement parlant. Suite au retrait de media swiss sa, vitagate sa sera sous l'entière responsabilité de l'ASD à partir de 2011, d'où un budget 2011 qui prévoit la dissolution des provisions de l'ordre de 400 000 francs. L'ASD est ainsi en mesure de reprendre l'exploitation à part entière du portail santé. Ce média en ligne devrait continuer de générer des recettes à l'avenir. Comme l'a souligné **Martin Bangerter**, président central, pour répondre aux questionnements de l'assistance, vitagate24 n'a pas seulement entraîné des frais ces deux dernières années, mais a aussi rapporté de l'argent. Le projet est donc sur la bonne voie. Cela dit, ce n'est pas une mince affaire que de garantir des recettes publicitaires sur une plateforme internet, il faut du temps. Pour conclure, **Jürg Rolli**, du comité central, a promis que l'ASD allait agir vite et ne pas s'acharner s'il s'avérait qu'elle avait «misé sur le mauvais cheval». *Katharina Rederer / trad: dg*



L'assemblée générale de l'ASD s'est déroulée cette année à Lucerne, à la mi-novembre. La publicité liée à l'image de la droguerie a suscité bien des débats. Ou plutôt la question de son financement. Malgré les menaces de ses adversaires, le projet a finalement été accepté.

Les médicaments contre le rhume sont en vente dans la grande distribution, en pharmacie, en droguerie et bientôt peut-être au kiosque. A qui le client doit-il s'adresser? Quelles sont les différences? Dans notre monde où tout va si vite, les gens ont plus que jamais besoin de réponses à ces questions. D'où l'importance de la publicité pour promouvoir notre image de marque – une publicité qui ne se contente pas de briller de mille feux, mais qui transmet un contenu et qui est écoutée et entendue! Au cours des prochaines années, l'Association suisse des droguistes (ASD) souhaite sensibiliser la clientèle à la véritable valeur de la droguerie via des émissions de santé diffusées sur les radios locales.

Jusqu'à-là, l'assemblée générale (AG) n'a rien trouvé à redire à la stratégie de l'ASD. Or, ce n'est pas pour rien que la réunion avait été intitulée «Individuellement – mais ensemble». Les droguistes sont des individualistes et ils ne mâchent pas leurs mots. Martin Bangerter, président central et directeur de l'ASD, les y a d'ailleurs invités en reprenant cette citation de Martin Luther, grand réformateur allemand (1483–1546): «Manifestez-vous, exprimez-vous et finissons-en». Les membres de l'Association ne se sont pas fait prier pour prendre la parole (voir les citations, page 8). Le point crucial du dossier était le financement. Les uns ont estimé que les contributions supplémentaires demandées aux membres (de 480 à 960 francs par an) étaient trop élevées, les autres qu'elles n'étaient pas suffisamment échelonnées en fonction des chiffres d'affaires. D'autres encore ne voyaient pas pourquoi ils devraient participer au financement d'émissions de radio qui ne seraient même pas diffusées dans leur région. Critique, Jean-Pierre Rouvinez, porte-parole de la section du Valais, n'a pas mâché ses mots. Les droguistes valaisans, qui produisent déjà avec succès des émissions de santé sur leur radio lo-

cale depuis des années, ne seraient pas du tout disposés à participer au financement d'une variante nationale aussi coûteuse: «Si le projet est adopté, nous nous retirons de l'Association», a-t-il menacé. Le Saint-Gallois Bruno Granwehr, pour sa part, a souhaité que le dossier soit renvoyé au comité central «faute de bases décisionnelles suffisantes». Pour diriger cette discussion assez émotionnelle, Martin Bangerter a dû calmer les esprits et rectifier certaines choses. «Les droguistes valaisans font de l'excellent travail – et démontrent justement que le modèle des émissions de santé sur les radios locales fonctionne bien», a-t-il souligné, promettant de prendre contact avec la section pour trouver une solution satisfaisante. Il a cependant précisé qu'il a du mal avec de telles menaces de démission en bloc. Et de demander aux membres de considérer l'AG pour ce qu'elle est, à savoir «le plus haut organe de notre Association». Le comité central n'est pas entré en matière sur la demande de renvoi de Bruno Granwehr – tout simplement parce que les statuts ne permettent pas de présenter une nouvelle requête lors de l'AG.

Le passage de l'«individualisme» à la «communauté» s'est finalement fort bien concrétisé au moment de la votation: l'AG a approuvé la proposition du comité central concernant la promotion de l'image par 126 oui, 39 non et 3 abstentions. La décision était bonne, comme l'a explicité Rolf Krummenacher (PLR), président du grand conseil municipal de Lucerne, dans son mot de bienvenue. Il a concédé ne pas trop savoir à quoi servait la droguerie d'aujourd'hui et avait donc, en prévision de son discours à l'AG, dû s'informer auprès de son épouse et de sa fille.

Projets actuels et affaires en cours

L'AG permet d'informer les membres de l'ASD sur les projets achevés, en cours ou à venir du >

secrétariat central, du comité central et de l'ESD. Il a notamment été question des points suivants:

- › DrogoVision 2010: elle donne la chair de poule aux uns, elle constitue le fondement du présent et de l'avenir pour les autres. Qu'est-ce qui a été mis en place, qu'est-ce qui va l'être? Que peut-on améliorer, que faut-il supprimer? Martin Bangerter a présenté le point de vue de l'ASD ainsi que l'avis de plusieurs experts de la branche sur les neuf critères établis par DrogoVision 2010.
- › Quel avenir pour la droguerie? Le président central a présenté les scénarios possibles d'après les études actuelles et les tendances qui se dessinent. Les experts prévoient que le concept de santé va subir une transformation: il ne sera plus synonyme d'«absence de maladie», mais de «bien-être personnel». La prévention a donc de l'avenir. Un avenir basé sur la question suivante: qu'est-ce qui permet de rester en bonne santé? Par ailleurs, santé et beauté vont se confondre de plus en plus et engendrer un nouveau marché, le «body & health».
- › La pression sur les coûts de la santé va continuer à augmenter. Les drogueries vont affronter de nombreux défis: les médecines douces seront toujours aussi demandées, la libéralisation de la remise de médicaments tendra en revanche à être régulée, les marchés intéressants seront plus restreints – notamment en raison de la concurrence croissante.
- › En 2011, la branche de la droguerie va diffuser à elle seule 1,2 million d'exemplaires de magazines. Malgré la forte concurrence, l'ASD veut renforcer la position de ses médias sur le marché du lectorat, mais aussi et surtout sur le marché des annonces.
- › En 2011, grâce à des négociations efficaces avec sa société de distribution, la *Tribune du droguiste* coûtera moins cher aux droguistes. Elle pourra ainsi être distribuée dans les ménages pour 22 centimes.
- › En 2011, la *Tribune du droguiste* sera distribuée dans les cabinets médicaux, les centres de fitness, et elle sera également annexée aux magazines «TV2» et «TV4».
- › Les campagnes «plaies et bobos» et «atout santé» (voir page 13) se poursuivront en 2011.
- › Le domaine «formation et perfectionnement» travaille actuellement à la mise en place du nouveau plan d'études standard, autrement dit à la nouvelle formation professionnelle qui débutera en août 2011.
- › Après la formation professionnelle initiale, il

s'agit maintenant de remanier le plan d'études de l'Ecole supérieure de droguerie.

- › Dès 2011, les forfaits de dédommagements des cantons pour les cours interentreprises passeront de 20 à 40 francs.
- › Les cours sur les remplacements, pour faire face à une absence momentanée du détenteur de l'autorisation d'exploitation de la droguerie, ont bien commencé dans quelques cantons et devraient pouvoir être étendus à toute la Suisse dès le printemps prochain – pour autant que l'association des pharmaciens cantonaux recommande à ses membres d'accepter ce mode de remplacement en droguerie jusqu'à nouvel avis.
- › Le forum de formation a été repoussé. Il se déroulera du 11 au 14 septembre. Son thème: «Les 5 sens sens dessus dessous».
- › Au niveau politique, de nombreux entretiens ont eu lieu avec des parlementaires ainsi qu'avec le secrétaire général du DFI, Benno Bättig. L'objectif de l'ASD est clair: démontrer le potentiel des drogueries en matière de limitation des coûts de la santé.
- › La réponse du Conseil fédéral à l'interpellation de Jürg Stahl (10.3490) a été jugée insatisfaisante. Elle sera maintenant traitée au Parlement.
- › Le rapport du Conseil fédéral sur la révision de la Loi sur les produits thérapeutiques est attendu en 2012.
- › L'ASD a soutenu et/ou participé à de nombreuses procédures de consultation cantonales relatives aux lois sur la santé publique.
- › Les votants ont accepté à l'unanimité la proposition de ne plus demander de finance d'entrée aux nouveaux membres de l'ASD – cette finance a donc été supprimée.
- › On étudie actuellement la structure de la branche de l'ASD pour voir si elle est adaptée au futur – ou si elle doit être révisée.
- › Comme il faudra modifier les statuts pour faire face aux défis futurs, une nouvelle assemblée générale est d'ores et déjà prévue l'année prochaine. Elle aura lieu le 11 novembre 2011.

Katharina Rederer/Flavia Kunz / trad: dg/cs

- 1 *Jean-Pierre Rouvinez, droguerie de la Résidence: «L'idée de faire de la publicité à la radio est excellente; en Valais, nous le faisons depuis plus de dix ans avec succès. Mais j'invite chaque section à le faire elle-même. Une formule nationale n'est pas adaptée à notre pays caractérisé par une multitude de nationalités.»*
- 2 *Bruno Granwehr, droguerie Granwehr: «La publicité pour améliorer l'image est toujours bonne à prendre, mais le financement proposé ne correspond pas aux revenus engendrés par les magasins. Je demande donc que le dossier soit renvoyé au comité central afin qu'il adapte sa proposition – pour proposer une solution meilleure et plus juste.»*
- 3 *Roland Häusler, droguerie Häusler et inspecteur de droguerie: «Je me suis rendu dans de nombreuses drogueries et, pour les plus petites d'entre elles, le montant à payer est tout simplement trop élevé.»*
- 4 *Emanuel Roggen, droguerie Roggen: «Soigner l'image de la droguerie suisse est très important mais à quoi bon avoir une bonne image s'il n'y a plus de drogueries. Avant de soigner notre image, soignons notre relève. (...) Investissons cet argent dans un fonds de soutien à la création d'entreprises.»*
- 5 *Sandro Rusconi, droguerie Rusconi: «Pour moi, ce projet de promotion de l'image ne va pas assez loin. Il est urgent que nous fassions quelque chose pour notre marque, l'étoile des droguistes. La publicité à la radio n'est pas suffisante pour promouvoir notre image de marque. Cela dit, c'est une chance à saisir et je conseillerais aux groupements de se joindre à ce projet.»*
- 6 *Peter Eberhart, droguerie Eberhart: «Nous avons ici une démocratie de base qui permet aux droguistes de prendre position et de s'exprimer. Ils sont là pour ça.»*
- 7 *Roman Buchs, droguerie Buchs et président de Dromenta: «Je suis surpris que l'on fasse un tel ramdam pour seulement 960 francs. Il faut donner cet argent, croire en notre avenir et promouvoir notre image!»*



«Crédibilité et conseils sérieux»

Voilà déjà 30 ans que la *Tribune du droguiste* transmet le message des droguistes suisses dans de nombreux ménages suisses. Cela mérite d'être célébré comme il se doit, avec une édition spéciale anniversaire et un concours, doté de prix attractifs.

Heinrich Gasser, responsable de la communication de l'ASD, explique pourquoi ce magazine est tant apprécié des lecteurs et pourquoi il ne se démodera jamais.

La *Tribune du droguiste* fête ses 30 ans.

Qu'est-ce qui a changé durant ces trois décennies?

Heinrich Gasser: «Sa présentation a toujours évolué. La *Tribune du droguiste* s'est constamment modernisée sans perdre de vue son public cible. Et les exigences relatives au contenu du magazine se sont aussi considérablement accrues au fil des ans. Aujourd'hui, notre rédaction est beaucoup plus professionnelle et efficace qu'il y a 30 ans. Et c'est très bien comme ça, puisque les consommateurs de médias actuels sont aussi beaucoup plus exigeants concernant la qualité. Enfin, nous avons aussi toujours plus mis l'accent sur les prestations au fil des ans, renforçant le côté «services».

Quel est le rôle principal d'un magazine grand public comme la *Tribune du droguiste*?

«Les magazines grand public participent de manière déterminante à la consolidation d'une marque et d'une image. Les clients reçoivent régulièrement des informations qui renforcent leur confiance dans l'entreprise ou l'organisation. Et c'est aussi l'objectif principal de la *Tribune du droguiste*.»

Un magazine grand public peut-il influencer l'image des drogueries suisses?

«Certainement. Si nous ne donnions que des informations en lien avec les produits, cela donnerait une image très précise des drogueries, à savoir l'image de magasins qui ne s'intéressent qu'aux ventes. Mais la droguerie, c'est beaucoup plus que cela: elle conseille, encadre et accompagne les clients, parfois durant près de la moitié de leur vie. Dans la *Tribune du droguiste*, nous présentons la droguerie de manière à ce que les lecteurs sachent qu'en cas de problèmes concrets, ils trouveront de l'aide et des conseils – et naturellement aussi les produits adéquats – dans leur droguerie. Un magazine grand public est idéal pour véhiculer l'idée que la droguerie est l'adresse de référence pour tout

ce qui concerne la santé, la beauté ou, plus généralement, le bien-être.»

Qu'est-ce qui distingue la *Tribune du droguiste* des autres magazines de groupements?

«La *Tribune du droguiste* est l'œuvre de professionnels des médias: des spécialistes du journalisme, de la mise en page, de la traduction, du marketing et de la distribution. Et la *Tribune du droguiste* n'est pas un titre isolé: elle fait partie d'un ensemble de médias dont les contenus et les parutions sont soigneusement coordonnés. Par ailleurs, notre magazine est le seul qui paraît aussi en français – ce qui constitue un avantage certain pour les annonceurs.

Nous investissons beaucoup de temps et d'argent dans la qualité de nos médias, pour qu'ils soient aussi intéressants pour les annonceurs. Notre rédaction fait des recherches, sort sur le terrain, s'entretient avec des interlocuteurs, analyse des études et des statistiques. Tout cela sert de bases à nos articles.»

Un tel magazine est-il encore d'actualité à l'ère des médias en ligne?

«Absolument. Lorsque la radio est apparue, on a prédit la disparition des livres et des journaux et lorsque la télé est entrée dans nos foyers, on a prophétisé la mort de la radio. Puis certains ont pensé qu'internet remplacerait tous les autres médias. Finalement, aucun média n'a disparu. Je pense plutôt que tous ces médias se complètent parfaitement. Même si aujourd'hui on peut consulter des informations sur son portable, on éprouve un plaisir de lecture tout à fait différent avec un média imprimé comme la *Tribune du droguiste*: on peut la toucher, la tenir, la feuilleter, la conserver ou la passer à quelqu'un pour lui faire plaisir. Je considère que les médias imprimés restent modernes – parallèlement nous travaillons toujours pour développer la complémentarité de nos médias imprimés et électroniques.»

Comment expliquer la cote élevée de satisfaction des lecteurs, laquelle se confirme dans tous les sondages?

«Parce que la *Tribune du droguiste* est un média fiable



«La *Tribune du droguiste* est le seul média bilingue de la branche de la droguerie. Et elle nous permet aussi de communiquer sur des thèmes concernant la politique de la branche et de la santé publique.»

Heinrich Gasser, responsable des médias et membre de la direction de l'ASD

dans lequel les gens se retrouvent, retrouvent leurs problèmes et les thèmes de santé qui les intéressent. En plus, ils y puisent des conseils concrets pour mieux aborder ces thèmes et ces problèmes. Les lecteurs aiment cela et ils sentent bien que les journalistes qui écrivent pour la *Tribune du droguiste* prennent ces thèmes au sérieux et leur transmettent des informations fiables et digests. Les lecteurs apprécient cela.»

Ce sont surtout les femmes qui lisent la *Tribune du droguiste*. Comment pourrait-on faire, à l'avenir, pour inciter les hommes à lire plus assidûment ce magazine?

«Nous savons que dans les ménages, ce sont les femmes qui prennent les décisions relatives à la santé, aussi bien dans les ménages traditionnels que dans les communautés d'étudiants. Ce sont donc les femmes qui, en cas de problèmes de santé, rapportent un produit de la droguerie à leur partenaire. Il est donc judicieux que la *Tribune du droguiste* atteigne en priorité les personnes qui décident, autrement dit les femmes. Évidemment, on aimerait bien pouvoir attirer un lectorat masculin plus important. Mais je crois que nous ne nous en tirons déjà pas trop mal maintenant, car la part des lecteurs masculins n'est pas si négligeable.»

Comment voyez-vous l'évolution de la *Tribune du droguiste* ces prochaines années?

«Globalement, je suis très satisfait de la *Tribune du droguiste* et je pense que nous sommes sur la bonne voie. Mais on peut toujours faire mieux. La mise en page, par exemple, est régulièrement revue et modernisée. Nous pourrions encore développer la distribution. Il est aussi important de ne pas perdre de vue notre orientation «services». Mais parallèlement, notre magazine doit aussi offrir une lecture divertissante – c'est le bon équilibre de tous ces éléments qui fait la différence.»

Comment parvenir à ce que les droguistes continuent de considérer la *Tribune du droguiste* comme leur magazine grand public?

«C'est un peu comme dans un mariage, après 30 ans, on

est habitué à l'autre. J'aimerais que les droguistes redécouvrent à quel point ce magazine leur est utile et précieux. Par exemple grâce à la possibilité qu'ils ont de se façonner une *Tribune du droguiste* quasi sur mesure avec la jaquette. J'aimerais aussi que nos membres prennent davantage conscience qu'avec la *Tribune du droguiste*, ils disposent d'un magazine qui en termes de portée soutient parfaitement la concurrence avec des publications comme la «Schweizer Illustrierte» ou le «Beobachter». Et qu'une bonne partie des prestations de l'Association est financée par le produit de la *Tribune du droguiste* et de nos autres médias.»

Les autres médias de la branche de la droguerie pourraient aussi faire la plupart de ces choses...

«...oui mais seulement la plupart! Encore une fois: la *Tribune du droguiste* est le seul média bilingue de la branche de la droguerie. Et la *Tribune du droguiste* nous permet également de communiquer sur des thèmes concernant la politique de la branche et de la santé publique. Un exemple actuel: les tentatives d'un grand distributeur pour introduire des médicaments dans les rayons de libre-service. Contrairement à tous les autres titres de la branche, la *Tribune du droguiste* s'est penchée sur ce thème et a expliqué à un million de lecteurs pourquoi la branche s'oppose à ce projet. Dans la *Tribune du droguiste*, nous prenons aussi position sur des thèmes de politique de la santé, comme le droit de remise des médicaments, la médecine complémentaire ou encore les modèles de managed care. Des thèmes importants pour l'avenir à long terme de toute la branche. Dans cette optique, et contrairement aux autres magazines grand public de la branche, la *Tribune du droguiste* est beaucoup plus qu'un outil pour soutenir les actions et les seconds points de vente.»

Des prix attractifs

Le magazine de santé la *Tribune du droguiste* fête ses 30 ans et offre, en collaboration avec des partenaires de l'industrie, des prix attractifs pour vos clients. Les drogueries profiteront ainsi chaque mois des effets «secondaires» du grand concours anniversaire.

En 2011, la *Tribune du droguiste* célèbre ses 30 ans et organise un grand concours pour remercier ses lecteurs de leur fidélité. Le concours commencera dans l'édition de janvier/février 2011. Des prix seront distribués dans chaque édition. Le tirage au sort final, auquel tous les participants prendront part, aura lieu à la fin de l'année.

Des prix dans chaque numéro

- › **10 bons de la droguerie** d'une valeur de **30 francs**
- › **10 abonnements** annuels à la *Tribune du droguiste* d'une valeur de **26 francs**

Tirage au sort final à la fin de l'année

- › **1 bon wellness** offert par swisswellness.com d'une valeur de **5000 francs**
- › **1 vélo électrique** offert par biketec.com d'une valeur de **5000 francs**

Marche à suivre pour vos clients

Attirez l'attention de vos clients sur le concours anniversaire de la *Tribune du droguiste*. Ils peuvent participer très simplement: il leur suffit de lire attentivement la *Tribune du droguiste* et de répondre à la question du concours. Ils rapportent ensuite le bulletin de participation dans votre droguerie. Bon à savoir: il est obligatoire de rapporter le bulletin de participation en droguerie – l'envoi par la poste est exclu.

Veillez ensuite renvoyer tous les bulletins récoletés à l'ASD – et ce le dernier jour du mois. Vous garantissez ainsi à vos clients de pouvoir participer au tirage au sort mensuel. Enfin, tous les bulletins qui nous seront parvenus prendront part au tirage au sort final.

Les drogueries profitent de la remise des bulletins

Le concours ne vise pas une augmentation immédiate du chiffre d'affaires. Il s'agit plutôt d'inciter les clients à se rendre en droguerie avec leur bulletin de participation sans obligation d'achat. Cette occasion de venir dans votre magasin d'achat devrait les inciter à regarder plus précisément l'assortiment de votre droguerie et à apprécier la qualité de votre offre.

Nadja Mühlemann / trad: cs



Ce que vous devez savoir

Les clients qui participent au concours anniversaire doivent inscrire sur leur bulletin de participation le nom de leur droguerie préférée. L'heureux gagnant recevra un bon de 30 francs à faire valoir dans cette droguerie. L'ASD téléphonera à la droguerie concernée pour la prévenir et lui enverra par mail les informations nécessaires pour qu'elle puisse récupérer ce montant.

Remboursement en trois étapes

1. Le gagnant encaisse son bon dans votre droguerie (voir exemplaire illustré ci-dessus).
2. Vous mettez votre timbre sur le bon, le signez puis vous l'envoyez sans attendre à

Association suisse des droguistes (ASD)

«Bons»

Rue de Nidau 15, Case postale 3516, 2500 Bienne 3

3. L'ASD vous rembourse le montant de 30 francs. Les bons sont valables une année après la date d'émission, au plus tard jusqu'au 31 décembre 2012. Le délai pour les demandes de remboursement est le 20 janvier 2013.

«atout santé» redémarre bientôt!

L'action «atout santé» est un moyen efficace, simple et avantageux pour les entreprises de promouvoir la santé de leurs collaborateurs. En janvier 2011, elles recevront le premier des 10 conseils de santé de l'année.

atout santé



Les conseils de la **droguerie**

En abordant le thème de la santé en entreprise, l'ASD est en plein dans l'air du temps. Les offres pour les petites et moyennes entreprises (PME) ne cessent de s'étoffer et même les institutions fédérales ont remarqué qu'il reste encore beaucoup à faire en la matière – surtout dans les PME. Ainsi, la Commission fédérale pour la sécurité au travail (CFST) a lancé les projets «Safe at work» et «Prévention au bureau», Promotion Santé Suisse a ouvert le site «PME-vital» et la Fondation suisse de cardiologie propose depuis septembre 2010 un programme de prévention baptisé «Heart@Work». Le point commun de toutes ces initiatives: motiver les PME suisses à mieux s'occuper de la santé de leurs collaborateurs.

Les chiffres actuels

Malgré la promotion intensive de l'action «atout santé» et la collaboration active de plus de 20 drogueries, qui ont contacté plus de 350 entreprises, le nombre des entreprises qui ont décidé de participer n'est pas aussi élevé que celui de l'an dernier. Il n'en demeure pas moins que grâce à quelques grandes entreprises ainsi qu'au Syndicat du personnel des transports (SEV) qui participe à nouveau à l'action, plus de 70 000 travailleurs recevront à nouveau les conseils de santé – soit autant de personnes que l'an dernier.

Les bons d'«atout santé»

Avec chaque conseil, les **collaborateurs recevront un bon** qu'ils pourront faire valoir en droguerie. Vous recevrez des informations sur les bons du mois bien avant leur parution: dès **janvier 2011**, vous trouverez chaque mois tous les **détails** dans votre boîte aux lettres ou dans *d-mail*, la newsletter électronique.

Les thèmes 2011

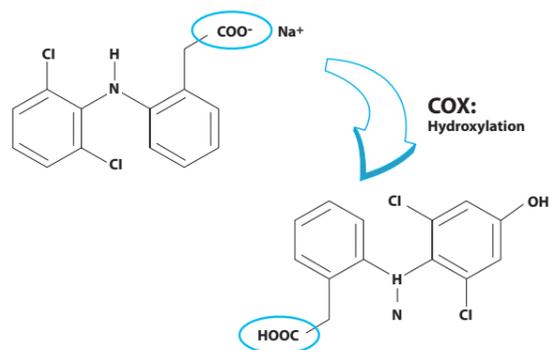
Toutes les entreprises qui ont commandé des conseils de santé jusqu'à fin octobre 2010 via le shop en ligne sur le site asan.ch recevront les premiers conseils à remettre à leurs employés à la mi-janvier 2011. Les conseils de santé accompagneront ensuite les travailleurs tout au long de l'année, les incitant à veiller sur leur santé et donc à réduire les absences dues à des maladies bénignes.

Parution	Validité
Janvier & février › La forme en hiver (Refroidissements)	15.1. – 28.2.11
Mars › Du tonus pour le printemps (Cures de printemps)	15.2. – 31.3.11
Avril › Un orage dans la tête (Maux de tête)	15.3. – 30.4.11
Mai › Une taille sur mesure (Poids de forme)	15.4. – 31.5.11
Juin › Bronzer avec modération (Protection solaire)	15.5. – 30.6.11
Juillet & août › Une bonne digestion (Système gastro-intestinal)	15.6. – 31.8.11
Septembre › Pour le bien du cœur (Système cardiovasculaire)	15.8. – 30.9.11
Octobre › Une posture correcte (Le dos)	15.9. – 31.10.11
Novembre › Santé et performances (Vitamines et sels minéraux)	15.10. – 30.11.11
Décembre › Un sommeil de rêve (Le sommeil)	5.11. – 31.12.11

Les risques liés aux loisirs

On utilise souvent des gels à base de diclofénac pour soulager les tensions musculaires et les blessures légères. Mais il existe d'autres alternatives à cet inhibiteur de la COX, qui ont aussi des effets anti-inflammatoire et analgésiques.

Hiver rime souvent avec blessures. Durant la saison froide, le corps a besoin de plus d'attention que durant les chauds mois d'été. En hiver, les doigts s'engourdissent, les orteils bleussent et le nez se met à couler. S'il suffit d'appliquer un peu de crème solaire en été, en hiver, on ne peut faire l'impasse sur les gants, les bonnets et les mouchoirs en papier! Le froid nous accompagne partout. Les muscles s'en ressentent aussi. Ils sont beaucoup plus sensibles et ils ont besoin de plus de temps pour évacuer le froid et la raideur des membres. Si l'on tient compte de cette «rigidité hivernale», le temps d'échauffement avant l'entraînement sportif augmente sensiblement. Mais si l'on se contente d'une brève séance d'échauffement, on risque des claquages musculaires, voire des déchirures. Le corps a aussi besoin d'attentions particulières après le sport: les muscles se refroidissent plus vite et il faudrait donc les réchauffer avec une couche de vêtements supplémentaire, car ce refroidissement accéléré peut favoriser les courbatures.



Cette problématique est souvent sous-estimée au début de l'hiver et les gens négligent toute prudence. Conséquence: les activités sportives provoquent souvent des blessures musculaires, qui s'accompagnent d'une limitation de la mobilité et de douleurs. Mais l'hiver réserve aussi de mauvaises surprises aux non sportifs: les chutes et glissades, avec leur cortège de fractures osseuses, sont très nombreuses.

Que faire quand l'incident est arrivé, quand les muscles des mollets sont froissés, les genoux douloureux ou les épaules raidies? On conseille alors souvent d'appliquer un gel anti-inflammatoire. Le principe actif que l'on retrouve le plus souvent dans ce type de gel est le diclofénac.

Diclofénac: application topique

Le diclofénac, sous forme de gel, est disponible en Suisse depuis une vingtaine d'années (par ex. Voltaren, Diclac®, Ecofenac®, Effigel®, Fenisun®, Flector EP®, Inffamac®, Olfen® et Primofenac®). Pour toutes les préparations, la concentration maximale en diclofénac est fixée à un pourcent dans toute la Suisse. Le diclofénac a des propriétés analgésiques et anti-inflammatoires et, de par leur teneur en alcool, les préparations qui le contiennent ont à la fois un effet rafraîchissant et pratiquement pas d'effets secondaires! On n'a que rarement constaté des réactions cutanées locales, des eczéma ou, plus rarement encore, une sensibilité accrue de la peau au soleil. Au pire, on a rapporté un déclenchement d'asthme.

Le mécanisme d'action

Le diclofénac, en application externe, pénètre dans les tissus et agit là comme le diclofénac administré de façon systémique (voir schéma): il se lie aux cyclooxygénases (COX1, COX2) et inhibe la synthèse des prostaglandines. Les prostaglandines sont des médiateurs inflammatoires endogènes qui ont plusieurs ➤

La chute dans la poudreuse est plus dure que prévu? Mieux vaut alors pouvoir puiser dans une trousse d'urgence bien équipée!



photo: fotolia.de

effets: elles activent le système immunitaire, élèvent la température et provoquent des douleurs. Des études de l'application topique de diclofénac ont montré que le principe actif ne peut pas atteindre une concentration thérapeutique dans la circulation systémique². C'est donc là une différence importante avec les autres systèmes transdermiques, comme les patches à la nicotine, qui sont spécialement conçus pour diffuser progressivement le principe actif dans le système sanguin via la peau. Il existe cependant aussi des cas où des produits appliqués de façon topique ont provoqué des complications systémiques. C'est pour cette raison qu'aux Etats-Unis, la Food and Drug Administration (FDA) exige que même les produits comme les crèmes ou les gels portent explicitement la mention d'éventuels effets secondaires systémiques.

Le diclofénac dans le sang

Dès que le diclofénac arrive dans le sang, il se lie pratiquement à 100 % à l'albumine, une protéine plasmatique. Ce qui a un effet sur de nombreux processus physiologiques influencés par l'albumine: la régulation du volume et de l'équilibre hydrique et donc aussi la régulation du volume plasmatique et la régulation de l'espace interstitiel de différents tissus et organes. Cela rythme aussi la cicatrisation et la formation du tissu de granulation ainsi que l'effet anticoagulant et inhibiteur de l'agrégation des thrombocytes. Ainsi, il faudrait absolument avertir les patients qui prennent régulièrement des médicaments pour la coagulation qu'ils font partie d'un groupe à risques et devraient donc contrôler à intervalles réguliers et fréquents leurs valeurs sanguines. Comme le diclofénac appliqué localement pénètre directement dans les tissus, il évite l'effet de premier passage hépatique. La dose effective sur la zone de l'inflammation est donc encore inconnue. La dégradation du diclofénac est assurée lors de la prise orale: près de 50 % est métabolisé en 4-hydroxiclofénac et/ou associé à l'acide gluconorique ou au sulfate lors du premier passage hépatique. Ce processus permet d'éliminer la substance active via les reins (60 à 65 %) et les selles (35 à 40 %). On parle d'une demi-vie d'élimination de 1 à 2 heures, ce qui signifie qu'après seulement deux heures, la moitié de la substance est déjà éliminée de l'organisme. En cas d'application locale sur des articulations, le principe actif pénètre dans le liquide synovial et n'atteint sa concentration maximale qu'après 2 à 4 heures. On en déduit que la concentration de principe actif est beaucoup plus élevée dans les articulations que dans le plasma 4 à 6 heures après l'application. Par ailleurs, elle reste aussi beaucoup plus longtemps, à savoir jusqu'à 12 heures.

Il est intéressant de constater qu'il n'existe pas d'étude ayant observé une différence significative de la résorption du diclofénac chez les personnes âgées, alors même que les facultés de métaboliser des substances étrangères diminuent sensiblement avec l'âge. On n'a pas non plus observé d'accumulation dans le sang chez les patients souffrant d'insuffisance rénale ou hépatique.

Des alternatives végétales?

Pas besoin de chercher longtemps pour trouver une alternative adéquate au diclofénac. Les produits, qui comme les pommades de diclofénac, peuvent être appliqués sur la peau mais n'ont pas d'effet sur les enzymes COX, contiennent avant tout des huiles essentielles. Les huiles essentielles de menthe et d'eucalyptus ont des propriétés décontractantes et anti-inflammatoires. Le romarin et les aiguilles de pin stimulent la circulation sanguine et réchauffent. Les mécanismes d'action de ces ingrédients ne sont pas encore entièrement connus et font l'objet de recherches actives.

Il existe en revanche des études très complètes sur les effets de l'arnica. Les lactones sesquiterpènes des fleurs d'arnica inhibent complètement, et ce même à faible dose, le médiateur inflammatoire Nf-kb³. Ce qui inhibe ou bloque en conséquence des cytokines, des enzymes et des récepteurs immunitaires. Un traitement à l'arnica a donc un effet positif sur le processus de guérison en cas de foulure, d'entorse, de claquage ou de contusion. Comme son mécanisme d'action est semblable à celui de la cortisone, il ne faudrait pas utiliser l'arnica par voie orale.

Outre l'arnica, la consoude est aussi une plante de premier choix. Elle est analgésique, anti-inflammatoire, décongestionnante et décontractante. Un principe actif de la consou-

de est l'allantoïne, qui accélère la régénération cellulaire, ainsi que la choline, qui stimule la circulation sanguine. C'est pour cette raison qu'on utilise volontiers la consoude pour traiter les hématomes et la régénération de cellules endommagées. Les tanins, l'acide silicique, les huiles essentielles et les alcaloïdes de type pyrrolizidine qu'elle contient ont également un effet positif sur le processus de guérison. Mais comme les alcaloïdes pyrrolizidiniques se déposent et s'accumulent dans l'organisme, un traitement à base de consoude (hamamélis) ne devrait pas durer plus de six semaines par an – à moins d'utiliser une préparation exempte d'alcaloïdes. Il a également été démontré que les tanins de l'hamamélis interagissent avec des protéines produisant des effets astringents, antiseptiques et hémostatiques.

Les effets des odeurs

L'avantage d'une application locale est son effet secondaire parfumé. Les différents senteurs ont des effets différents sur le système nerveux. Des études ont démontré que les odeurs influencent le circuit émotionnel via le centre de l'odorat et le système limbique. Ce qui influence également de nombreux processus internes dans l'organisme: la pression, le pouls, les flux cérébraux... On comprend ainsi pourquoi le romarin peut avoir un effet stimulant alors que la

lavande sera plutôt calmante. Si après une dure journée d'hiver on applique une pommade agréablement parfumée sur le corps, les odeurs vont commencer par apaiser le système limbique avant que les substances absorbées par la peau n'agissent directement sur les organes.

Julia Burgener /trad: cs



photo: fotolia.de



photo: panthermedia.net



photo: fotolia.de

L'arnica, la consoude et l'hamamélis ont fait leurs preuves en cas de contusion, de claquage ou de meurtrissure.

News mises en scène

Le 20 octobre 2010, l'ASD a organisé à Zurich sa réunion au sommet annuelle. Quelque 40 représentants de l'industrie en ont profité pour prendre des nouvelles de la branche de la droguerie et découvrir la nouvelle ère de l'information dans les locaux de Ringier.

Le monde des médias est devenu global, numérique et mobile. Les nouvelles évoluent de plus en plus vite. Les lecteurs veulent être informés sans relâche. Ce changement dans la consommation des médias a aussi une influence sur le marché des annonces et le travail des publicitaires. C'est donc avec intérêt que près de 40 représentants de l'industrie, des fabricants, des fournisseurs et des grossistes ont répondu à l'invitation de l'Association suisse des droguistes (ASD). Cette nouvelle réunion au sommet s'est déroulée dans les locaux des éditions Ringier, à Zurich, sous le signe de la nouvelle ère de l'information. Martin

Bangerter, président central de l'ASD, a expliqué par quelles voies politiques l'ASD entend soutenir la branche de la droguerie ces prochaines années. Heinrich Gasser, responsable médias et communication, a présenté la conception avant-gardiste de l'ensemble des médias de l'ASD avant d'aborder les objectifs médiatiques à long terme de l'association. Enfin, Pascal Zemp (responsable du projet Digital Media chez Ringier) a invité les participants à découvrir en exclusivité le «newsroom» du groupe Blick – la salle de rédaction la plus grande et la plus moderne du pays!

Nadja Mühlemann /trad: cs



- 1 «Le marché est devenu plus dur»: Peter Kropf (Holle baby food à g.) et Ruedi Lieberherr (Morga à dr.).
- 2 Ambiance détendue à l'apéro: (de g. à dr.) Nadia Zakaria, Maurus Straessle et Manuela Riecken (Novartis Consumer Health Suisse), Sergio Laverde (Pierre Fabre Suisse).
- 3 Heinrich Gasser (responsable médias et communication ASD, à g.) et Fredy Gremlich (Voigt, à dr.) apprécient l'atmosphère de cette réunion. Ce qui réjouit Nadine Leuenberger (assistante vente et sponsoring ASD), organisatrice de la manifestation.
- 4 Thomy Schneider (Louis Widmer, à g.) et Martin Schroffenegger (Biomed, à dr.), lequel privilégie normalement les journaux auxquels il est abonné fait ici une exception: il tient un numéro de «Blick am Abend» fraîchement sorti de presse.
- 5 Très attentifs: Marcel Bosson (Galexis, à g.), Markus Stingelin (Padma, au centre.) et Rénaud Egloff (Vifor, à dr.).
- 6 Sandra Haas (Dætsch Grether, à dr.) et Tanja Klipfel (IVF Hartmann, à g.) méditent sur les potentiels des médias sociaux.
- 7 Un petit air de conférence des présidents: (de g. à dr.) Dr Herbert Schwabl (président du conseil d'administration Padma), Martin Bangerter (président central ASD) et Walter Stüdeli (directeur ASMC).

Eine Hilfe bei Halsschmerzen.



Jetzt in Ihrer Apotheke & Drogerie

Bei Halsentzündungen brauchen Sie Hilfe. Strepsils wirkt antibakteriell gegen die Entzündung und lindert so den Schmerz – damit Sie wieder fit werden.

Bitte lesen Sie die Packungsbeilage. Reckitt Benckiser (Switzerland) AG, 8304 Wallisellen

La nouvelle formation

La première des trois séances d'informations sur la nouvelle Ordonnance sur la formation (OrFo) s'est déroulée le 17 novembre 2010. Près de 270 personnes en ont profité pour s'informer des changements intervenus dans la formation de droguiste.

«Connaissez-vous le «Blokus?»» **Beat Günther**, directeur de l'Ecole supérieure de droguerie de Neuchâtel, a entamé la première séance d'information sur l'OrFo en se référant à ce fameux jeu de stratégie. L'objectif de la stratégie étant en l'occurrence de s'engager à toute vapeur dans le futur. Les responsables de la formation des apprentis doivent connaître tous les détails de la nouvelle formation qui entrera en vigueur en août 2011 afin de pouvoir les former de manière adéquate dans les entreprises formatrices.

La commission de réforme a travaillé d'arrache-pied pendant trois ans et demi pour dépoussiérer la formation professionnelle de droguiste. Un des principaux changements est que l'on parle désormais de trois lieux de formation, à savoir les écoles professionnelles, les entreprises formatrices et les cours interentreprises. Mais les changements ne se limitent pas à ces «nouveaux» lieux de formation: dès août 2011, la formation initiale sera coordonnée dans presque toute la suite grâce à la collaboration de huit écoles professionnelles sur neuf. Les différences entre les nouvelles écoles professionnelles seront ainsi réduites au minimum et la formation initiale semblable dans toute la Suisse. De nombreux nouveaux termes ont également été introduits dans le cadre de la nouvelle OrFo. On ne parle par exemple plus d'apprentissage mais de formation initiale et l'examen de fin d'apprentissage a été remplacé par la procédure de qualification. Pour en savoir plus sur les nouveaux termes propres à la formation professionnelle, rendez-vous dans le prochain *d-inside*.



photo: Flavia Kunz

Renforcer les réseaux

L'avenir réside dans le fait de relier compétences, connaissances et capacités. La collaboration doit aussi être renforcée. Raison pour laquelle une nouvelle branche a été introduite: l'identité professionnelle et l'environnement. Objectif: rendre les rapports entre les différents domaines plus compréhensibles et plus logiques pour les apprentis. D'autres branches seront également développées dans le cadre de l'OrFo. Ainsi, la pharmacognosie, la pharmacologie et la pathophysiologie seront plus approfondies. Mais comme le temps à disposition n'est pas extensible, d'autres branches, qui ne sont plus aussi importantes pour la droguerie, comme les cours sur les produits d'entretien, seront intégrés aux cours de chimie. La botanique sera elle intégrée à l'étude des plantes médicinales.

Les cours interentreprises

Les cours d'introduction sont remplacés par ce qu'il est désormais convenu d'appeler les cours interentreprises. Ils porteront essentiellement sur les thèmes suivants: la vente, l'organisation de l'entreprise, l'identité professionnelle et l'environnement, la gestion des marchandises, la fabrication des produits, la promotion des ventes et la publicité. Tous les modules de cours durent 14 jours et ont une pondération de 10 % dans la procédure de qualification.

La procédure de qualification

L'objectif de la nouvelle formation est de promouvoir les compétences opérationnelles, respectivement de vérifier la procédure de qualification de manière aussi proche que

possible de la pratique. L'examen pratique concernant la vente passera donc à 1,5 heure et pèsera de 30 % dans la procédure de qualification. L'influence de l'entreprise formatrice sera donc augmentée. La nouvelle procédure de qualification sera mise en pratique en 2015. Les droguistes qui auront commencé leur apprentissage jusqu'en 2010 seront donc encore formés selon l'ancien règlement.

Du plan d'études modèle à un plan standard

Les plans d'études modèles seront remplacés par le plan d'études standard. Les contenus du plan de formation figureront ainsi concrètement dans les objectifs détaillés des lieux de formation et seront coordonnés les uns aux autres. Le plan d'études standard permet la mise en pratique de la formation initiale. L'orientation générale est donnée par le système «ISABH – Inhalte; Situationen; Anleitung; Beispiel; Hilfsmittel» (qui n'existe pour l'instant qu'en allemand). Pour faciliter la mise en pratique, tout le plan d'études standard est conçu selon ce système. Une documentation spécialement conçue pour les entreprises est d'ailleurs en cours d'élaboration afin de pouvoir appliquer ce plan d'études à la pratique. Ce document devra être un ouvrage de référence pour les apprentis et les aider à se situer par rapport aux autres.

Flavia Kunz / trad: cs

Questions fréquentes

Les étudiants qui suivent la filière de la maturité professionnelle auront-ils moins d'heures de cours?

Oui, dès la 2^e année de formation, ils auront un jour de branches générales en moins et seront aussi dispensés de certaines branches afin qu'ils puissent disposer du temps nécessaire pour étudier les branches de la maturité professionnelle.

Jusqu'à présent, on parlait toujours du devoir d'évaluation du maître d'apprentissage. Celui-ci a-t-il été supprimé?

Sur recommandation des cantons, cette évaluation sous forme de note n'a pas été retenue, bien que le groupe de travail l'ait souhaitée. Il s'est en effet avéré qu'elle n'est pas réalisable dans la pratique. Le formateur est cependant toujours obligé de procéder à une évaluation semestrielle.

Durant la 2^e année, certaines écoles prévoient un jour et demi de cours. Les élèves doivent-ils retourner travailler dans l'entreprise durant la demi-journée qui reste?

En théorie, oui. Les écoles et les sections ont cependant la possibilité de s'organiser pour que cette demi-journée soit essentiellement consacrée aux cours interentreprises.

Pourra-t-on entamer un apprentissage raccourci en 2011?

Oui, selon l'ancien règlement. La matière de la première année d'apprentissage devra être acquise par des études personnelles puisque ces leçons ne seront plus proposées.

Von Natur aus gesund

biotan



Braucht Ihre Verdauung Unterstützung?

BactoSan® pro FOS

8 sich ergänzende probiotische Bakterienstämme zur Unterstützung Ihrer Verdauung

- nur 1x täglich
- 3 Milliarden probiotische Bifidobakterien und Lactobazillen



neu

BactoSan® pro FOS ist ein Nahrungsergänzungsmittel. Erhältlich in Apotheken und Drogerien.

– hier abtrennen und einsenden –

Gratismuster

Ja, ich möchte BactoSan® pro FOS testen. Bitte senden Sie mir kostenlos und unverbindlich ein Musterschachtel mit detaillierten Informationen.

Name, Vorname:

Strasse, Nr.:

PLZ, Ort:

Biotan AG • Blegistrasse 13 • 6340 Baar • Telefon 041 760 33 70 • www.biotan.ch

Gültig bis 31. Dezember 2010, solange Vorrat reicht. Ihre Angaben werden ausschliesslich von Biotan AG bearbeitet und nicht an Dritte weitergegeben. (d-inside)

«Vivre pour la peau»

Annemarie Widmer, 31 ans, dirige depuis quatre ans l'entreprise Louis Widmer SA à Schlieren (ZH). Elle poursuit sur la voie solide et conservatrice tracée par ses prédécesseurs tout en appréciant, d'un œil critique, la modernité.

Votre grand-père Louis-Edouard et votre père Louis-Max Widmer ont fondé l'entreprise Louis Widmer. Aujourd'hui, vous dirigez cette entreprise de produits cosmétiques et pharmaceutiques. Avez-vous en quelque sorte été obligée de reprendre le flambeau?

Annemarie Widmer: Cela n'a pas été une obligation mais une possibilité qui m'a été offerte. Lorsque j'ai terminé ma formation professionnelle, mon père a voulu que je commence à me faire les griffes hors de l'entreprise. Je n'y suis entrée qu'il y a huit ans.

Est-ce un poids ou une chance d'être une entreprise familiale?

Pour moi, rien n'est plus beau que de pouvoir perpétuer la philosophie familiale, illustrée par la formule «vivre pour la peau». Je me réjouis que mon père ait cru en moi, qu'il m'ait fait confiance pour diriger l'entreprise vers le futur. Le revers de la médaille, qui n'est d'ailleurs pas autrement dramatique, c'est que les choses peuvent parfois devenir très émotionnelles dans une entreprise familiale. Quand ça «explose», ce n'est pas à moitié.

Vous suivez les traces d'illustres prédécesseurs et devez assumer de nombreuses responsabilités. De telles charges sont-elles supportables?

La 3^e génération a généralement mauvaise réputation – on dit volontiers qu'elle conduit l'entreprise à la ruine. J'espère que je pourrai démontrer le contraire en veillant à préserver tout ce qui existe déjà. Mon objectif n'est pas de tout chambouler comme aiment le faire les managers qui font le tour des grandes entreprises. Ces chefs essaient d'imprimer leur empreinte aux entreprises, mais cette stratégie ne conduit pas souvent au succès.

Vous êtes la première femme à diriger Louis Widmer. Quelles ont été les réactions dans l'entreprise?

C'était effectivement un sacré changement. La direction était depuis toujours exclusivement masculine. Mais j'ai été très bien reçue par ces Messieurs. Le fait d'avoir, en tant que femme, une proximité pour ainsi dire naturelle avec l'entreprise a nettement facilité mon entrée dans l'entreprise. Par exemple j'utilise tous les jours nos produits, deux tiers de nos collaborateurs sont des femmes, nos conseillers auprès des dépositaires sont majoritairement des femmes et les personnes qui consomment nos produits sont des femmes. Pour moi, le côté «féminin» de Louis Widmer est à la fois quelque chose de familier et pour lequel je m'engage.

Les médias prétendent volontiers que les femmes sont de meilleurs chefs que les hommes. Partagez-vous cette opinion?

Le fait d'être un bon chef, ou une bonne cheffe, dépend des compétences sociales de la personne. Je ne crois pas que les femmes soient fondamentalement meilleures. Mais je crois vraiment que nous gérons mieux les conflits et que nous réagissons plus rapidement en cas de problème. J'espère que mes collaborateurs apprécient cette ouverture. Pour savoir où nous en sommes, nous avons participé pour la première fois cette année au «Cash Arbeitgeber Award». Il s'agit d'un sondage anonyme, réalisé par un bureau externe, sur des thèmes relatifs aux conditions de travail et à la satisfaction au travail. Pour notre première participation, nous avons terminé au 2^e rang. Ce qui nous réjouit naturellement tous, femmes et hommes confondus. »



photos: Corinne Futterlieb

Annemarie Widmer

Annemarie Widmer est née le 19 mars 1979. Après l'école secondaire, elle a passé une année à Genève comme fille au pair avant d'entamer un apprentissage d'employé de commerce. Elle a ensuite suivi une formation de planification en marketing et poursuivi ses études à l'Ecole supérieure d'économie. Elle est entrée à 23 ans dans l'entreprise de son père qu'elle dirige aujourd'hui avec Roland Kuhn et Hans-Jürg Furrer. Elle n'a pas l'habitude de peindre la vie en rose, mais elle remettrait bien un peu plus de rose dans l'image de marque de Louis Widmer. Annemarie Widmer passe volontiers ses loisirs avec sa famille, ses amis et ses filleuls. Elle pratique régulièrement du sport et aime lire et écrire.



«Je trouve que le thème de l'anti-âge est assez extrême. Selon ma conception personnelle de la beauté, le visage doit pouvoir refléter ce que l'on a vécu.»

Louis Widmer fête ses 50 ans. Quels sont les changements principaux par rapport au début?

Les prescriptions et exigences des autorités ont énormément augmenté. Cela a entièrement modifié l'entreprise, dans tous les domaines. Nous respectons les directives strictes édictées pour la fabrication de produits pharmaceutiques dans tous les domaines: développement, production, contrôle de qualité, surveillance, etc. L'avantage, c'est que tous nos produits cosmétiques en profitent aussi.

Et quels seront les thèmes importants à l'avenir?

Nous sommes une entreprise pharmaceutique; nous avons commencé avec des produits contre l'acné et nous sommes ensuite développés avec des produits cosmétiques. Nous sommes un «fournisseur tous azimuts» pour la peau. Nous allons donc certainement encore suivre et développer deux grandes tendances: les produits pour peaux sensibles et stressées et les produits anti-âge. Je trouve que le thème de l'anti-âge, ou plus joliment dit du mieux vieillir, est assez extrême. Certes, c'est très bien de soigner sa peau à tous les âges de la vie. Mais la peau devrait aussi être le miroir de ce que l'on a vécu et de ce qui nous a marqué. C'est là ma conception très personnelle de la beauté.

Un des principes de votre entreprise est de «rester indépendant». Ce qui est de plus en plus difficile pour les entreprises familiales. Comment gérez-vous cette situation?

Pour nous, l'indépendance est un objectif important et clairement formulé. Louis Widmer a très bien clôturé l'année de crise 2009; nous avons même créé des emplois supplémentaires. Nous restons fidèles à une voie plus conservatrice, ce qui nous vaut parfois des sourires. C'est certainement encore l'empreinte de mon père qui disait toujours: «Economise chaque sou deux fois avant de le dépenser.» Il faut parfois savoir attendre. Lorsque nous avons rénové l'entreprise, nous avons pu financer les travaux nous-mêmes. C'est certainement l'une des raisons qui nous ont permis de traverser la crise sans encombre.

Et qu'en est-il de la fidélité au commerce spécialisé?

Un autre principe de Louis Widmer.

C'est très important, nous tenons absolument à rester fidèles au commerce spécialisé. Pour nous, c'est un partenariat contractuel: nous continuerons d'assurer l'exclusivité de nos produits aux drogueries, pharmacies, hôpitaux et dermatologues. Nous attachons beaucoup d'importance à cette relation d'affaires basée sur la confiance et qui dure depuis des années. Cela ne concerne d'ailleurs pas seulement la Suisse, notre engagement est aussi valable dans nos activités internationales.

Et pour terminer, une question sur l'entreprise familiale: avez-vous des enfants? La relève est-elle donc déjà assurée?

Non, pas encore. Mais si j'avais un jour des enfants, alors j'en obligerai un à reprendre l'entreprise (rires). Non, sérieusement. Le règlement de la succession est une question importante dans une entreprise familiale et il faut la régler à la satisfaction de tous les membres de la famille. Mais il faut aussi être prêt à faire face à des imprévus. Si je devais manquer demain, ma succession serait déjà prévue. Il faut régler à temps le problème de la succession, ne serait-ce que pour les collaborateurs: ils doivent avoir l'assurance que l'entreprise continuera d'exister.

Katharina Rederer / trad: cs

Louis Widmer SA

L'entreprise Louis Widmer, dont le siège est à Schlieren (ZH), est une entreprise cosmétique et pharmaceutique internationale spécialisée dans les soins de la peau et la dermatologie. L'entreprise familiale a été fondée en septembre 1960 par Louis-Edouard Widmer et son fils Louis-Max Widmer. Elle a aujourd'hui des filiales en Autriche, en Finlande, en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas.



Doetsch Grether AG

neo-angin® soulage les maux de gorge. La judicieuse combinaison des principes actifs de neo-angin® apporte une aide efficace et ciblée contre les maux de gorge. Ne contient ni antibiotique ni sucre. Convient aux diabétiques. Nous aimerions vous remercier de votre collaboration et de votre engagement pour neo-angin® et nous vous souhaitons des fêtes de Noël pleines de joie et de sérénité. L'équipe neo-angin® de Doetsch Grether SA. www.doetschgrether.ch



Doetsch Grether AG

Agit partout où ça fait mal. Les préparations du BAUME DU TIGRE® se basent sur une tradition millénaire et se composent exclusivement de principes actifs végétaux d'excellente qualité, comme les huiles essentielles d'arbre à thé, de cannelle chinoise, de girofle et menthe poivrée. Indications: refroidissements, blessures sportives, douleurs musculaires, courbatures, lumbago, douleurs dorsales, douleurs rhumatismales, articulaires ou des membres, légers maux de tête (Baume du tigre doux). www.tigerbalm.ch



Schwabe Pharma AG

Vitango®: en cas de stress et de surmenage. Vitango® est une nouveauté de l'entreprise Schwabe Pharma SA et le premier médicament enregistré à base d'orpin rose, qui soulage les symptômes physiques et psychiques dans les cas de stress et de surmenage, comme par exemple la fatigue, l'épuisement, l'irritabilité et la tension. Prendre deux fois par jour un comprimé dosé à 200 mg d'orpin rose.



derrano ag

Retrouver le goût de l'été sur la langue. Les fruits secs BioKing proviennent de cultures biologiques contrôlées et sont séchés avec ménagement, sans traitement chimique, conservateur ou soufre. Cette méthode de fabrication respectueuse préserve les arômes et les agents de sapidité ainsi que les vitamines. Les framboises séchées par congélation de BioKing sont naturellement douces, juteuses et aromatiques. Faire tremper les framboises dans un peu d'eau et sucrer avec du sucre de canne brut. Idéal dans les desserts, le yaourt, le muesli, la salade de fruits ou les pâtisseries. www.derrano.ch

Quand la gorge s'enflamme

Virus et bactéries pullulent à nouveau dans nos contrées. C'est souvent par des difficultés de déglutition ou des picotements dans la gorge que leur présence se fait sentir. Agir immédiatement permet alors souvent d'éviter des problèmes plus sérieux.

Les lèvres constituent un lien entre la peau du visage, relativement robuste, et la muqueuse humide de la bouche – une frontière entre l'extérieur et l'intérieur. Une autre mesure de protection contre l'intrusion des corps étrangers est la muqueuse buccale sur laquelle grouillent d'innombrables micro-organismes. Tant que la flore de la muqueuse est équilibrée, ces micro-organismes soutiennent le système immunitaire et aident leur hôte (humain) à venir à bout de toutes sortes d'agents pathogènes. Mais en hiver, il n'est pas facile de conserver une température constante dans la bouche et une humidité idéale de la muqueuse. Les importantes différences de température entre l'air sec et surchauffé de l'intérieur et le froid qui règne dehors perturbent l'équilibre naturel des muqueuses. Elles se dessèchent et deviennent beaucoup plus sensibles aux assauts des germes. Sans oublier qu'une mauvaise hygiène buccale et les antibiotiques souvent prescrits en hiver peuvent aussi nuire à la santé de la muqueuse buccale. Les problèmes sont souvent dus à une prolifération excessive de bactéries préexistantes (infection opportuniste). Les virus, comme les virus de l'influenza qui se transmettent par l'air (gouttelettes), profitent de l'affaiblissement des muqueuses pour pénétrer dans l'organisme, y proliférer et provoquer toutes sortes de maladies grippales. Comme les virus n'ont qu'un ADN ou un ARN et pas de structure cellulaire, ils ont besoin de cellules hôtes pour se multiplier. En gros, on peut dire que les virus utilisent deux types de stratégies différentes pour infecter un hôte: soit ils introduisent leur génome dans celui de leur hôte, soit ils conservent un génome libre et utilisent simplement l'énergie du métabolisme.

Lorsque la cellule meurt et que le génome viral y est établi, le virus commence à se multiplier à toute allure pour pouvoir sortir. Le virus peut cependant aussi provoquer activement la mort de la cellule hôte ou la quitter sans la détruire, par exocytose, pour aller infecter d'autres cellules. Les streptocoques se comportent tout à fait différemment. Ces bactéries à gram positif sont responsables d'infections purulentes. Elles se propagent aisément et peuvent atteindre d'autres organes comme les reins, le cœur ou les articulations.

Des maux de gorge à l'angine

Dans le cadre d'un entretien conseil, il est souvent difficile de déterminer si l'infection est d'origine bactérienne ou virale. Une chose est sûre: s'il y a du pus, c'est que des bactéries sont en jeu. Suivant l'ampleur de l'infection, il faut parfois recourir à un traitement antibiotique systémique et l'autotraitement ne peut alors que servir de mesure d'accompagnement.

- ▶ La plupart des clients qui viennent en droguerie pour des maux de gorge présentent une *inflammation aiguë* de la muqueuse pharyngienne. La pharyngite aiguë est généralement provoquée par des virus, auxquels s'ajoutent parfois des bactéries. Elle se caractérise par des douleurs violentes dans la gorge.
- ▶ La *pharyngite chronique* est plus rare. Cette irritation chronique de la gorge est plus souvent causée par de la poussière, la nicotine, l'alcool, des produits chimiques ou encore des gaz irritants. Les personnes atteintes se raclent souvent la gorge et ont la sensation que leur gorge est remplie de mucosités.
- ▶ En cas de *laryngite*, la voix disparaît. Cette inflammation du larynx se manifeste souvent en marge d'une infection du nez, des sinus ou des amygdales. Ce phénomène s'accompagne de maux de gorge ou de quintes de toux. Le moyen le plus rapide de guérir est de ne pas parler. Bien hydrater la gorge et renoncer à la cigarette permet également de retrouver plus rapidement la voix.
- ▶ La forme la plus violente de pharyngite est l'*amygdalite*, soit l'inflammation des amygdales pharyngées ou tonsillae. Les difficultés de déglutition s'accompagnent de maux de tête et de fièvre et la personne se sent très mal. Au fond de la gorge, les amygdales palatines enflées et rougies sont bien visibles. De petits points blancs apparaissent ensuite, provoqués par des bactéries (streptocoques).

Pour traiter ces troubles, les remèdes pour la gorge contiennent des principes actifs qui agissent localement: ils développent leurs effets à la surface des muqueuses. Et même si les médicaments pour la gorge et le pharynx ne raccourcissent guère la durée de la maladie, ils apportent un réel soulagement.



Il s'agit d'être attentif quand un client se plaint de maux de gorge. Et de poser les bonnes questions pour pouvoir lui proposer le traitement optimal.

Bon à savoir

Préparez-vous aux questions de vos clients: la *Tribune du droguiste* du mois de décembre se penche sur **les refroidissements**.

Principes actifs contre les maux de gorge

Les anesthésiques locaux: les anesthésiques locaux s'utilisent pour le traitement de la pharyngite aiguë. Les deux principaux principes actifs utilisés sont la lidocaïne (famille des amino-amides) et la procaine (famille des amino-esters). Les anesthésiques locaux inhibent la conduction nerveuse en bloquant les canaux sodiques dans les membranes cellulaires des cellules sensorielles. Lorsque le sodium ne peut plus pénétrer, le stimulus ne peut plus être transmis par les cellules nerveuses et les informations ne parviennent plus au cerveau.

Les anti-inflammatoires: les préparations anti-inflammatoires se présentent en général sous forme de comprimés. Ils ont une action locale mais aussi systémique. Comme par exemple la vitamine E et la vitamine C. Un des principes actifs présent dans les pastilles à sucer est le flurbiprofène (liste C). Il appartient, comme l'ibuprofène, à la famille des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) avec des propriétés analgésiques, antipyrétiques et anti-inflammatoires. Ce principe actif doit ses effets à sa capacité à inhiber la synthèse des prostaglandines.

Les antiseptiques: les principes actifs désinfectants, utilisés localement, tuent les germes dans la bouche et soulagent ainsi les maux de gorge. Parmi eux, on peut citer la cétypyridine, le lysozyme ou encore le cétrimonium. Le lysozyme est un enzyme fabriqué par le corps que l'on retrouve dans le sérum, les larmes et le lait maternel. Il joue un rôle important dans les défenses immunitaires de l'organisme. L'efficacité des lysozymes contre les virus et les bactéries s'explique sans doute par le fait qu'ils stimulent la phagocytose. En même temps, les lysozymes stimulent la formation des anticorps. Le cétrimonium a une légère activité de surface. Cela lui permet de déployer ses effets antibactériens et antiseptiques jusque dans la profondeur des tissus.

Les antibiotiques: outre les antibiotiques administrés par voie orale, qui via le sang peuvent agir dans tout l'organisme, on trouve aussi sur le marché des médicaments antibiotiques en vente libre. Ils agissent localement et ne pénètrent pas dans la circulation sanguine. Leur efficacité est cependant insuffisante en cas d'infection bactérienne virulente et ils ne combattent pas les virus. La tyrothricine est un bon exemple d'antibiotique à effet bactériostatique sur les bactéries à gram positif.

Les mucilages: les remèdes mucilagineux sont généralement des préparations à base de plantes. Par exemple la mousse d'Islande, la guimauve ou la primevère. Les mucilages de ces végétaux forment un film protecteur sur les muqueuses et atténuent donc les irritations et les picotements dans la gorge.

Les astringents décongestionnants: les produits astringents typiques sont les sels et les plantes médicinales contenant des tanins, comme la sauge.

Légèrement décongestionnants, ils humidifient la gorge et empêchent les bactéries et les virus d'adhérer aux muqueuses. ▶

L'embaras du choix

En fonction de la situation du client, on lui recommandera plutôt des pastilles antibiotiques, des pastilles sans antibiotiques, un spray, une solution pour gargarismes, un remède naturel ou encore de la tisane. Les personnes qui sont souvent en déplacement opteront plus volontiers pour un remède sous forme de pastilles, toutes les 2 ou 3 heures. D'autant que cela stimule la salivation, ce qui humidifie et nettoie aussi les muqueuses. Pour obtenir des effets durables, le client devrait laisser fondre la pastille sous la langue ou la «coincer» dans l'épaisseur de la joue. Les pastilles fondent ainsi plus lentement et les muqueuses peuvent mieux absorber les principes actifs. Les principes actifs administrés de cette manière n'atteignent cependant pas le larynx. Les gargarismes ne permettent pas non plus d'atteindre le larynx et les profondeurs de la gorge. Les gargarismes sont surtout efficaces pour humidifier et rincer les muqueuses pharyngiennes. Reste la solution la plus efficace: le spray. Lequel peut atteindre et donc désinfecter jusqu'aux zones les plus reculées de la gorge.

Avec ou sans antibiotiques?

Les inflammations du pharynx étant généralement provoquées par des virus, on doit se demander si les pastilles doivent ou non contenir des antibiotiques à usage local (comme la tyrothricine). **Sedat Sevimli**, Medical Manager chez Doetsch Grether SA, privilégie les traitements sans antibiotiques: «Il est généralement inutile d'administrer des antibiotiques, sous forme de pastilles, en cas de pharyngite puisque la maladie est souvent d'origine virale.» Même l'administration prophylactique ne lui semble pas judicieuse, les antibiotiques étant toujours conçus spécifiquement pour agir contre un type précis de bactéries. Cela signifie qu'un antibiotique n'est efficace que contre un type bien déterminé de bactéries. Seule la prise ciblée d'un antibiotique contre une bactérie précisément identifiée est donc recommandée. La prise «aveugle» d'antibiotiques ne se justifie qu'en cas d'urgence et ce jusqu'à l'identification de l'agent pathogène. «L'administration de pastilles antibiotiques en cas de pharyngite n'est pas seulement inutile, mais même contreproductive», poursuit Sedat Sevimli. En effet, l'utilisation à large échelle et non critique d'antibiotiques perturbe la flore naturelle de la muqueuse buccale. Ces bactéries, avec lesquelles nous vivons en symbiose, assurent une fonction importante – occupant la place et empêchant la prolifération d'autres bactéries indésirables. Or l'administration d'antibiotiques à large spectre et faiblement dosés (comme on les trouve dans les pastilles) décime les bactéries de la flore buccale, laissant la place libre aux bactéries résistantes aux antibiotiques. On risque alors de voir se développer des maladies infectieuses qui ne répondent plus aux antibiotiques. «Des résistances peuvent cependant aussi se développer hors de l'organisme», explique notre interlocuteur. «Comme les antibiotiques ne sont pas entièrement décomposés par l'organisme humain (et animal), ils finissent dans les eaux usées.

Une fois là, soumis à la pression constante de la sélection, ils peuvent aussi développer des résistances.» Novartis Consumer Health considère les choses différemment. «Pour nous, il est parfaitement judicieux de mettre des antibiotiques à action locale dans nos produits», assure le porte-parole du département médical de Novartis Consumer Health. «En effet, les bactéries à gram positif, comme les streptocoques et les staphylocoques, sont aussi souvent impliquées aux côtés des virus dans les inflammations de la gorge et du pharynx. La tyrothricine permet de maîtriser leur prolifération.» La tyrothricine semble d'ailleurs très bien tolérée par l'organisme et ne provoquerait pas de lésion des tissus en cas d'application locale et à dose thérapeutique. En cas de surdosage, ce principe actif serait même désactivé dans l'estomac – prévenant ainsi tout risque d'atteinte à la flore intestinale. Et le risque de résistance des bactéries? «Des cas de résistance à cette substance ou de résistance croisée avec d'autres antibiotiques n'ont jamais été observés jusqu'ici», répond la spécialiste.

La prévention: le b.a.-ba

Comme les maux de gorge sont souvent le premier signe d'un affaiblissement de l'organisme, mieux vaut ne pas attendre que la situation empire. Les clients devraient se concentrer sur le traitement de leurs maux de gorge, mais aussi veiller à stimuler leur système immunitaire. C'est le moment idéal pour prendre un fortifiant ou une préparation multivitaminée. La prise d'échinacée, de capucine, de pèlargonium ou de Ferrum phosphoricum permet souvent de faire taire les premiers signes de maladie. Les personnes concernées devraient alors aussi se contenter de mets légers et riches en vitamines. Autres recommandations: marcher régulièrement au grand air, prendre des bains chauds, se coucher tôt et récupérer en plongeant dans un bon sommeil réparateur.

Sabine Hurni /trad: cs

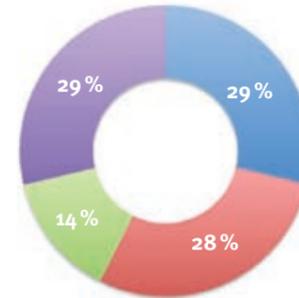
Liens

- <http://www.antiinfectieux.org/antiinfectieux/PTS/infections-respiratoires/pharyngite/PTS-respi-pharyngite.html>
- <http://medecine.sante-dz.org> <http://www.bacteriologie.net>

Sondage en ligne

Résultat du dernier sondage:

Comment trouvez-vous le nouveau *d-inside*?



- 29 % Le nouveau *d-inside* me plaît beaucoup.
- 29 % La nouvelle présentation me plaît assez.
- 14 % Pas trop mal.
- 28 % Le nouveau *d-inside* ne me plaît pas.

Nouveau sondage:

Comment jugez-vous la mise en œuvre de DrogoVision 2010?

Donnez-nous votre avis sur: www.d-flash.ch/umfrage/?sprache=f

En votant, vous voyez directement les résultats provisoires du sondage. (Les résultats du sondage ne sont pas représentatifs.)

Sujets à approfondir



Pierrette Nardo, Sophie Leblanc:
«Mes tisanes bien-être»
Ed. Rustica/FLER, 2010,
Broché,
ISBN 9782840389958,
Fr. 25.10

Découvrez plus de 80 tisanes bien-être, destinées à tous les usages: améliorer la digestion, le sommeil ou la libido, lutter contre le vieillissement ou la fatigue. Pour votre plaisir et celui de vos invités, n'hésitez pas à multiplier les saveurs: chaudes ou froides, exotiques, douces et fleuries, aux plantes aromatiques, aux agrumes et aux épices ou encore, plus originales, salées!



Jacques Choque, Laurence Gaudin « Bien respirer. Un nouveau souffle pour votre bien-être »
Ed. Amphora, 2010,
ISBN 9782851807779,
Fr. 38.20

La respiration influence directement sur de nombreux paramètres de votre bien-être quotidien et peut vous permettre d'atteindre différents objectifs: préserver votre capital santé et développer votre énergie, mieux gérer votre stress et vos émotions, vous relaxer en toutes circonstances, améliorer la qualité de votre sommeil, adapter votre organisme à l'effort et mieux récupérer, augmenter votre pouvoir de concentration... Souvent considérée comme naturelle, la respiration est très souvent négligée ou oubliée; il est pourtant essentiel de travailler et d'améliorer le processus respiratoire, de le développer et de le rendre plus performant en respectant les principes énergétiques et physiologiques naturels.

Le succès croissant de la cosmétique naturelle

La biocosmétique fait encore partie des produits de niche. Mais son chiffre d'affaires progresse constamment. Pour s'y retrouver dans ce segment du marché, le label NaTrue a été créé il y a un peu plus de deux ans.

Comparée aux géants de la cosmétique, la cosmétique naturelle est un produit de niche. Ces produits verts ne représentent encore que 3,5 à 4 % du marché suisse de la cosmétique. Mais cela pourrait changer. Son chiffre d'affaires ne cesse de croître – de même que l'intérêt des consommateurs. En Allemagne, selon un sondage de l'institut international d'étude de marché (IRI), la cosmétique naturelle a vu son chiffre d'affaires augmenter de près de 8 % l'an dernier. Chez nous, la progression est similaire puisqu'elle oscille entre 7 et 9 %. Les analyses de la société allemande d'étude de marché (GfK) aboutissent au même constat: si entre 2006 et 2008 seuls 28 % des consommateurs allemands optaient pour la cosmétique naturelle, ils sont maintenant 54 % à acheter un ou deux produits de ce type chaque année. Il n'existe pas encore d'étude de marché sur le sujet en Suisse. Pour expliquer l'intérêt croissant des consommateurs pour ces produits, on peut citer la mode toujours actuelle du wellness et de la santé. Les consommateurs veulent se faire du bien et préserver leur santé.

Des labels pour plus de cohérence et de qualité

Ceci dit, les statistiques doivent toujours être considérées avec prudence. D'autant que le terme de cosmétique naturelle est très vaste. Il ne suffit pas d'ajouter quelques extraits végétaux à une crème conventionnelle pour en faire un produit naturel. Le label NaTrue a été lancé fin 2008 pour aider les consommateurs à s'y retrouver. Il certifie qu'une crème de jour ou un gel douche est un cosmétique naturel, un cosmétique naturel avec ingrédients biologiques ou un cosmétique biologique. Moritz Aebersold, membre fondateur et président de NaTrue et membre de la direction générale du groupe Weleda, fait le point sur l'introduction de ce label.

Moritz Aebersold, quelles expériences avez-vous faites avec l'introduction du label NaTrue?

Moritz Aebersold: Depuis que le label NaTrue a été lancé



«Les articles portant le label NaTrue constituent aujourd'hui nettement plus de la moitié du marché des cosmétiques naturels et biologiques.»

en automne 2008, nous sommes très satisfaits de son implantation en Europe: jusqu'en octobre 2010, 43 marques ont obtenu la certification NaTrue pour plus de 850 produits. Les articles portant le label NaTrue constituent aujourd'hui nettement plus de la moitié du marché des cosmétiques naturels et biologiques. Nous utilisons par ailleurs activement les nouveaux médias.

A quels problèmes avez-vous été confronté lors de l'introduction du label?

A posteriori, je suis satisfait de la procédure de lancement. Nos critères sont très stricts et les marchés aussi bien que les fabricants sont donc obligés de répondre à des niveaux d'exigences très élevés. Compte tenu de nos objectifs de qualité, nous sommes très heureux de ne jamais avoir fait de concessions en la matière. Notre objectif était d'offrir une transparence totale aux consommateurs. Simultanément, nous avons voulu établir des directives compréhensibles pour les produits naturels et biologiques, tout en instaurant un processus de certification crédible et peu coûteux. Certaines entreprises ont mis plus de temps que prévu avant de pouvoir se présenter sur le marché avec le label NaTrue. Deux explications à cela: primo à cause du processus de certification, deuxio parce que les fabricants ont dû refaire tous leurs emballages. Par ailleurs, certains

acteurs du marché ont regretté que le label n'ait pas fait l'objet d'une plus importante promotion durant la phase d'introduction. Mais pour obtenir le maximum avec peu de moyens, nous avons dû nous contenter de nous concentrer sur le web et les points de vente.

Quels ont été les feed-back du marché?

Le label NaTrue et notre travail ont d'emblée inspiré confiance et les réactions ont donc généralement été positives. La grande crédibilité dont jouissent les marques pionnières à l'origine du projet a certainement joué un rôle déterminant.

Qu'est-ce que ce label peut apporter aux drogueries?

Le label NaTrue apporte de la transparence: les clients peuvent mieux s'orienter dans la jungle des produits et se sentent confortés dans le choix de leurs produits. Les drogueries peuvent se profiler auprès des clients grâce à la qualité clairement définie de ces cosmétiques naturels et biologiques. Commerçants et consommateurs peuvent en outre toujours consulter les informations utiles sur les marques et leurs produits sur le site internet NaTrue (www.na-true-label.fr).

Qu'en sera-t-il de NaTrue dans cinq ans?

En tant que label, NaTrue va aussi continuer de s'établir hors de l'Europe. Nous concentrons actuellement nos efforts sur les Etats-Unis où la vague de la cosmétique naturelle commence à déferler. Nous voulons aussi communiquer là-bas notre conception de la qualité. Dans ce domaine, nous sommes aidés par nos partenariats stratégiques avec des institutions américaines. A l'avenir, nous espérons être considérés comme une organisation internationale, engagée dans la cosmétique naturelle et biologique de la plus haute qualité.

Rétrospectivement, que feriez-vous autrement?

Nous aurions pu dès le début choisir un système visuel plus clair pour indiquer les différents échelons de qualité du label. Il s'est avéré que les étoiles que nous avons utilisées au début ont souvent été mal interprétées. Les habitudes et les perceptions des consommateurs sont encore très diverses au niveau international. Depuis, nous avons revu notre système: nous nommons clairement les différentes catégories et différencions cosmétique naturelle, cosmétique naturelle en partie bio et biocosmétique.

Et quels objectifs avez-vous déjà atteints?

Nous pouvons dire qu'en tant que petite organisation pionnière nous avons réussi à nous établir dans un environnement difficile et à nous profiler au niveau mondial. Ce n'était pas évident en un si court laps de temps. Je pense que l'existence même de NaTrue a incité d'autres labels à rehausser leurs propres critères. Cela nous réjouit puisque cela améliore la transparence.

Sabine Hurni / trad: cs



Il n'existe désormais plus qu'un seul label pour tous les produits certifiés NaTrue. Mais le texte qui accompagne le label permet toujours de distinguer trois catégories de cosmétique naturelle:

- › Cosmétique naturelle
- › Cosmétique naturelle en partie bio (au moins 70 % de substances provenant de cultures biologiques contrôlées)
- › Biocosmétique (au moins 95 % de substances provenant de cultures biologiques contrôlées)

Cosmétique: substances préoccupantes

Si les consommateurs cherchent des alternatives, c'est notamment parce que beaucoup de produits cosmétiques contiennent des substances controversées. L'Ordonnance sur les produits cosmétiques définit certes les substances que peuvent contenir les produits cosmétiques. Mais des voix critiques s'élèvent pour remarquer que ce texte autorise trop de substances susceptibles de se déposer dans l'organisme ou la nature, de perturber l'équilibre hormonal des hommes ou des animaux ou encore de provoquer le cancer. Voici un aperçu des substances problématiques utilisées en cosmétique.

Les produits libérant du *formaldéhyde*: ce produit de conservation est considéré comme cancérigène mais il peut être utilisé à petites doses. Pourtant, selon le magazine allemand «Öko-Test», d'infimes doses peuvent déjà irriter les muqueuses et provoquer des allergies.

La *paraffine* et ses dérivés: il s'agit là de produits dérivés du pétrole (obtenus par raffinage). La vaseline est essentiellement composée de paraffine. Selon «Öko-Test», un taux de paraffine de plus de 10 % favorise le dessèchement de la peau et donc son vieillissement. Par ailleurs, la paraffine peut se déposer dans le foie, les reins et les ganglions lymphatiques. De nombreuses crèmes affichent un taux de paraffine supérieur à 10 %.

Les dérivés des *polyéthylènes glycol* (PEG): ils s'utilisent surtout comme émulsifiants dans les produits cosmétiques. Selon un ouvrage allemand («Kosmetik-Inhaltsstoffe von A bis Z»), ils peuvent irriter la peau et la rendre plus perméable aux substances toxiques.

Les *phtalates*: ces plastifiants utilisés comme fixateurs en cosmétique ouvrent artificiellement la barrière cutanée et rendent la peau plus perméable. Certains phtalates sont soupçonnés d'agir sur les hormones et de provoquer une baisse de la fertilité chez l'homme. Des tests du magazine «Öko-Test» montrent que les phtalates sont très présents dans les crèmes et les gels douche.

Le *silicone* et ses dérivés: ils peuvent perturber le métabolisme de la peau et ne sont pratiquement pas biodégradables. Le silicone se retrouve dans le rouge à lèvres, les produits de douche, les shampoings et les produits de soins pour la peau et les cheveux.

Soins capillaires d'hiver

La chaleur du chauffage et du sèche-cheveux dessèche les cheveux. Les changements de température les rendent électriques. Les frottements des bonnets les agressent. Autant dire qu'en hiver, les cheveux ont besoin de soins nourrissants et fortifiants pour faire face à tous ces aléas.

Ils sont à la fois une parure et un accessoire de style. En anglais, l'expression «Bad-hair-Days» qualifie les jours particulièrement exaspérants où les cheveux rebelles ne se soumettent ni à la coquetterie de Madame ni au style de Monsieur. Un cheveu sain se reconnaît à sa surface lisse, formée par des couches d'écailles superposées. Lorsque ces petites écailles, posées à plat sur le cortex, adhèrent bien entre elles, elles reflètent la lumière régulièrement et donnent au cheveu son aspect soyeux. Un cheveu sain se reconnaît également à son élasticité: il accompagne en souplesse tous les mouvements de la tête. Enfin, dans l'idéal, le cuir chevelu est parfaitement équilibré et les glandes sébacées produisent juste assez de sébum pour hydrater la chevelure sans la rendre grasse. Malheureusement, la réalité est bien souvent très différente. Soumis à de multiples influences environnementales, à des soins inappropriés, au stress et à des produits chimiques agressifs, le cheveu souffre. Or c'est justement en hiver, quand les variations de température sont importantes et que l'air est sec, qu'il a besoin d'un intensif programme de soins nourrissants et protecteurs.

Bon à savoir

Préparez-vous aux questions de vos clients: la *Tribune du droguiste* du mois de décembre se penche sur **les soins capillaires**.

Une chaleur desséchante

L'air sec du chauffage et la chaleur du sèche-cheveux associés aux assauts du vent et du froid dessèchent les cheveux, agressent les fines couches d'écailles qui forment sa surface (cuticule). Les cheveux deviennent alors poreux et semblent ternes car leur surface rugueuse ne peut plus réfléchir correctement la lumière. Sans éclat, ils résistent au peigne et sont rebelles.

Les cheveux souffrent quand on utilise le sèche-cheveux, certes. Mais tout dépend de l'intensité de la chaleur diffusée par l'appareil. La durée d'utilisation est aussi un facteur important. Pour réduire la chaleur et la durée du séchage, l'industrie développe de nouvelles techniques. Notamment celle des sèche-cheveux ioniques qui consiste à doter l'air soufflé par l'appareil de particules chargées négativement. Ces dernières décomposent les gouttes d'eau qui sont sur les cheveux en molécules plus petites – ce qui permet de réduire le temps de séchage. L'avantage: raccourcir le temps de séchage ménage les cheveux. Parallèlement, les ions empêchent les cheveux de devenir «électriques». Ils se fixent aux cheveux et les rendent neutres – la charge statique est ainsi réduite et les cheveux ne donnent plus l'impression de «voler».

La solution: les cheveux malmenés par la chaleur ont besoin de soins doux qui améliorent leur structure. Ces soins peuvent un peu les régénérer, mais ils leur évitent surtout de souffrir encore plus. En appliquant un masque de soins intensif sur les cheveux avant de les sécher au sèche-cheveux, on empêche la chaleur de les agresser. Même si l'on rince le masque capillaire avant le séchage.

Pellicules

Les pellicules sont un problème du cuir chevelu. Dans le processus normal de kératinisation, les petites cellules cutanées du cuir chevelu migrent vers la couche cornée, meurent et se détachent. Ces cellules cornées ne sont pas visibles à l'œil nu. Ce n'est que lorsque ce processus s'accélère pour une raison ou une autre que l'on peut voir ces petites peaux mortes. Les pellicules peuvent être sèches et



En hiver, il est particulièrement important de bien soigner les pointes des cheveux, malmenées par les frottements des cols, des écharpes et des bonnets.

légères ou grasses et collantes (elles adhèrent au cuir chevelu et aux cheveux). Le responsable de cette accélération non naturelle de desquamation est souvent un champignon que l'on trouve dans la flore du cuir chevelu. Si ce champignon peut proliférer sur le cuir chevelu, c'est généralement à cause d'une mauvaise vascularisation du cuir chevelu. En effet, un apport insuffisant de nutriments véhiculés par le sang peut provoquer une carence en protéines – et une perturbation de l'équilibre de la flore du cuir chevelu. Elle devient alors plus sèche et plus sensible à la prolifération des champignons – et donc des pellicules. Tout ce qui peut encore perturber la circulation sanguine ne fait qu'accentuer le problème. A savoir le stress, l'air sec du chauffage et des soins capillaires inadaptés ou agressifs.

La solution: comme pour tous les problèmes de cuir chevelu, l'essentiel du traitement antipelliculaire consiste à stimuler la vascularisation de cette zone. Que ce soit avec une lotion capillaire sans alcool ou de l'huile – à appliquer avec le bout des doigts ou un coton-tige directement à la racine des cheveux. Ces deux produits s'utilisent pour masser en douceur le cuir chevelu et donc favoriser sa vascularisation. Les huiles végétales pressées à froid et riches en acides gras insaturés, les vitamines A et E ainsi que les vitamines du groupe B et le zinc permettent également de revitaliser le cuir chevelu de l'intérieur. Attention: mieux

vaut ne pas utiliser trop fréquemment des shampoings antipelliculaires ou des produits trop forts. En effet, cela ne fait qu'aggraver plus encore le cuir chevelu déjà irrité.

Electricité statique

La brosse, le sèche-cheveux et le peigne déposent sur les cheveux des électrons chargés positivement. Ces particules électriques sont soumises à des interactions électromagnétiques. Si les cheveux se hérissent, c'est parce qu'ils ne sont pas conducteurs. Le cheveu se charge à sa surface d'une charge positive qu'il ne peut évacuer. Si le cheveu d'à-côté est aussi chargé positivement, ils vont se repousser. Parallèlement, l'environnement est chargé négativement. Les pointes des cheveux et l'environnement s'attirent donc comme des aimants. Ce phénomène est particulièrement perceptible en hiver, lorsque l'humidité de l'air est très faible. Ces interactions électromagnétiques dépendent aussi de la production d'électricité, des conditions météo (orage) et du passage du peigne dans les cheveux. Le phénomène des éclairs, notamment, consiste en une décharge électrique qui rééquilibre les charges positives et négatives à l'intérieur d'un nuage. Plus rarement, entre le nuage et le sol. Se peigner ainsi qu'enfiler ou enlever un vêtement peut aussi provoquer de petits «éclairs».

La solution: appliquer un peu d'eau, de crème pour les pointes ou de gel sur les cheveux. Cela permet de rééquilibrer la charge électrique. Les peignes en plastique et les brosses en métal ne font qu'empirer le problème. Mieux vaut utiliser des produits en bois, en ébonite et des brosses avec des soies ou des poils naturels.

Frottements

Les bonnets et les écharpes provoquent des frottements à la pointe des cheveux. De même que les foulards et les cols. Fragilisées, les pointes peuvent alors se fendiller et former les fameuses fourches. Les élastiques et les barrettes ont le même effet dévastateur sur les cheveux. Ainsi malmenés, les cheveux se cassent et deviennent plus fins à chaque coup de brosse ou de peigne.

La solution: les crèmes hydratantes pour les pointes protègent les cheveux. Ils résistent ainsi mieux aux frottements. A la fin de l'hiver, il faudrait couper les pointes fendues pour que les fourches ne s'étendent pas à toute la longueur de la chevelure.

Les bonnets et les casques peuvent encore poser d'autres problèmes: ils écrasent les coiffures qui deviennent irrécupérables. Il n'existe pas encore de solution à ce problème. Les uns ne jurent que par le petit chapeau qu'ils enfilent après avoir retiré leur casque, les autres préfèrent crêper légèrement la racine de leurs cheveux pour éviter que le casque n'aplatisse complètement leur chevelure. D'autres enfin vaporisent un spray ultra fort sur leurs cheveux avant d'enfiler leur bonnet.

Sabine Hurni /trad: cs

Peter Kaufmann

Peter Kaufmann est décédé le 18 octobre 2010 à l'âge de 79 ans. Ce droguiste plein d'humour n'a pas seulement été le plus jeune membre du Grand Conseil du canton d'Argovie: il a aussi beaucoup œuvré en faveur des drogueries et a siégé dans différentes commissions économiques. Peter Kaufmann a présidé l'association suisse des détaillants et a siégé de 1991 à 2000 à la Chambre suisse des arts et métiers. Politiquement, il s'est énormément engagé en faveur des PME et en particulier en faveur des drogueries. Il a notamment travaillé dans la commission pour la santé et les médicaments de l'ASD, laquelle s'engage pour le droit des drogueries de remettre tous les médicaments non soumis à ordonnance. Avec ses compétences, son humour et son entrain, il a toujours su créer une bonne ambiance de travail.

**Katrin Steiner**

Katrin Steiner est décédée le 22 octobre à seulement 53 ans des suites d'une grave maladie. Cette droguiste engagée était propriétaire de la droguerie Steiner, à Aarberg (BE), et elle s'est beaucoup investie pour développer la Droguerie Natural à Sucre (Bolivie). Animée par la volonté d'«agir plutôt que de critiquer», Katrin Steiner a énormément fait pour la profession de droguiste. Elle s'est particulièrement consacrée au domaine des médicaments naturels et, en tant qu'esthéticienne diplômée, à celui de la beauté.

En plus de son travail en droguerie, Katrin Steiner s'est aussi intéressée à la politique et elle a siégé comme conseillère municipale.



Nous honorerons toujours le souvenir de ces deux défunts.

Die schönste Verbindung aus Kosmetik und Kontakten,
Wellness und Wissen, Handel und Verantwortung –
willkommen auf der Vivaness!

Nürnberg, Germany
16. – 19.2.2011



Vivaness 2011

Leitmessen für Naturkosmetik
und Wellness

www.vivaness.de

Veranstalter
NürnbergMesse
besucherservice@nuernbergmesse.de
Zutritt nur für Fachbesucher

Besucherservice
Handelskammer Deutschland-Schweiz
Tel. +41 (0) 44 2 83 61 75
Fax +41 (0) 44 2 83 61 00
suisse@nuernbergmesse.com

Alle Aussteller, Produkte
und Neuheiten:
www.ask-Vivaness.de

NÜRNBERG MESSE

Le certificat: un droit

L'employé a en tout temps le droit d'exiger un certificat de travail de son employeur. Aussi bien en cours d'emploi (certificat intermédiaire) que lorsque les rapports de travail prennent fin (certificat final). Ce droit ne prend fin que dix ans après la fin des rapports de travail.

L'employé a le choix de demander un certificat qualifié ou une simple attestation de travail. S'il choisit un certificat qualifié, ce dernier doit contenir des informations sur la nature et la durée des rapports de travail ainsi que sur la qualité du travail et la conduite de l'employé. Le certificat doit être complet c'est-à-dire qu'il doit comporter tous les faits essentiels et les appréciations nécessaires pour une appréciation globale de l'employé. A l'inverse, l'attestation de travail ne comporte que des indications sur la durée des rapports de travail et la fonction de l'employé. Il ne peut comporter des appréciations sur la qualité du travail ou le comportement du travailleur. L'employé n'a pas à motiver sa demande de certificat de travail intermédiaire. Un certificat intermédiaire est souvent demandé lorsqu'un travailleur est à la recherche d'un nouvel emploi – mais il peut aussi être utile dans le cas d'un changement de supérieur ou d'une restructuration au sein de l'entreprise.

Les exigences auxquelles le certificat doit répondre

Tous les certificats doivent contenir des informations véridiques et objectives, donc conformes à la réalité. Les certificats doivent également être complets ainsi que clairs et précis. Le codage d'information (langage secret) et les formules ambiguës sont interdits et ne peuvent donc pas être utilisés. De plus en plus d'entreprises précisent que «le présent certificat n'est pas codé». Pourtant, des formulations de ce genre se retrouvent encore toujours dans la pratique. Si un certificat mentionne par exemple que «les prestations de l'employé ont correspondu à nos attentes», on comprendra, en clair, qu'elles étaient médiocres. Idem si le certificat ne parle pas du tout des prestations – on en conclura

qu'elles étaient certainement insuffisantes. Enfin, si le certificat se conclut sur la phrase «Nous vous remercions de votre collaboration», on peut supposer que le départ du travailleur ne sera pas une grande perte pour l'entreprise. En cas de doute, il est donc recommandé de faire lire le certificat à un spécialiste qui saura évaluer correctement les formulations utilisées.

Comme le certificat doit permettre à l'employé de poursuivre sa carrière professionnelle, il devrait être formulé de manière bienveillante. L'auteur du certificat ne risque pas seulement de devoir payer des dommages et intérêts à l'employé s'il établit un certificat faux ou contenant de fausses informations qui nuit à l'employé, mais aussi à des tiers (par ex. un nouvel employeur) si le certificat contient des informations erronées ou passe sous silence des éléments essentiels.

Imposer son droit

Si l'employeur refuse d'établir un certificat de travail ou s'il le fait mais que l'employé n'est pas d'accord avec son contenu, il est conseillé de chercher une fois encore le dialogue avec l'employeur. Si cela ne mène à rien, le travailleur peut saisir un tribunal pour une action en exécution d'une prestation ou pour une action en rectification.

La rectification souhaitée doit non seulement être envoyée bien sûr à l'employeur mais également au Tribunal sous une forme rédigée complète (demandes de rectification concrètes) si l'on intente une action en justice. Selon la jurisprudence du Tribunal des prud'hommes bâlois, la valeur de litige concernant les certificats de travail s'élève à environ un mois de salaire; la procédure n'entraîne pas de frais de justice pour l'employé.

Regula Steinemann /trad: cs



Regula Steinemann,
avocate et directrice de
«Employés Droguistes Suisse»

Cette page est ouverte à
«Employés Droguistes Suisse».
L'avis de l'auteur ne doit pas coïncider avec celui de la rédaction.



Flash

Délai d'insertion pour la prochaine

édition: 3. janvier 2011

Envoyer les annonces (uniquement par voie électronique) à: insetate@drogistenverband.ch

www.droguerie.ch

Le marché de l'emploi de la branche suisse de la droguerie

Infolge bevorstehendem Mutterschaftsurlaub suchen wir per Mitte Februar 2011 bis ca. Ende Juni 2011 ein/e

dipl.Drogist/in HF

(evtl. anschl. Weiterbeschäftigung zu 20–40%)

Unsere Landdrogerie mit den Schwerpunkten **Schüssler Salze, Spagyrik und Reform** freut sich auf eine engagierte, aufgestellte Persönlichkeit, die das Geschäft selbständig führt und Freude daran hat, unsere Kundschaft kompetent und mit Begeisterung zu beraten. Fühlen Sie sich angesprochen? Dann freuen wir uns auf Ihre Bewerbung! Für weitere Auskünfte zögern Sie nicht mich zu kontaktieren: Frau Christa Marti, Telefon 031 879 03 81 Drogerie Oberli GmbH, Bernstrasse 3, 3054 Schüpfen



Wir suchen per 1. April 2011 oder nach Vereinbarung für unsere Drogerie im Bärenmarkt in Reinach AG einen

Drogist/Drogistin HF

Das Geschäft befindet sich in einem Coop-Center an sehr guter Lage und gehört zur swidro Gruppierung. Wir suchen einen motivierten Geschäftsführer/in der Freude hat eine interessante Center-Drogerie zielorientiert und selbstständig zu führen.

Auf Wunsch besteht die Möglichkeit sich am Betrieb zu beteiligen.

Wir freuen uns auf Ihren Anruf oder Ihre Bewerbungsunterlagen. Heinz Rothenberger, Drogerie, Churerstrasse 100, 9470 Buchs SG

Telefon 081 756 21 77 oder 079 303 07 11
rothenberger@swidro.ch



Lust auf eine neue Herausforderung? Ein Klick zu Ihrem Traumjob unter

www.dropa.ch



Wir suchen per sofort oder nach Vereinbarung

Drogistin Vollzeit

Arbeiten Sie gerne mit Naturheilmitteln und sind Ihnen Kosmetikprodukte vertraut, dann freuen wir uns über Ihre Bewerbung.

Raphael Amhof, Drogerie Amhof
Thannstrasse 2, 9403 Goldach.
Telefon 071 220 93 93
administration@amhof.ch



Zur Ergänzung unseres Teams suchen wir auf den Januar 2011 oder nach Vereinbarung eine

Drogistin (80–100%) evtl. mit einer Weiterbildung zur Kosmetikerin sowie eine

Drogistin (20–30%) als Aushilfe

Sind Sie eine gewinnende und kommunikative Persönlichkeit mit ein paar Jahren Berufserfahrung?

Wenn ja, dann erwartet Sie eine abwechslungsreiche Stelle in einer modernen Drogerie. Senden Sie uns Ihre Bewerbungsunterlagen oder rufen Sie mich an: Jürg Senn, Impuls Drogerie Senn, Drogerie, Parfümerie und Kosmetikstudio Schützenstrasse 30, 8245 Feuerthalen
Telefon 052 654 09 05, Mobile 079 620 17 20
www.drogerie-senn.ch

Für unser Geschäft im Dorfzentrum von Dornach suchen wir per 1. Januar 2011 oder nach Vereinbarung ein/e

Drogist/in 20 bis 60 %

sowie ein/e

Drogist/in HF 20 bis 60 %

Mit unserem breitgefächerten Angebot und unserem vielseitigen Produktesortiment können wir Ihnen eine abwechslungsreiche und interessante Tätigkeit anbieten.

Sie haben Freude an der Beratung und Betreuung unserer Kundinnen und Kunden, und übernehmen gerne eine verantwortungsvolle Tätigkeit.

Haben wir Ihr Interesse geweckt?

Ihre Bewerbung mit den üblichen Unterlagen senden Sie bitte an:

Frau I. Jacquemai



Gut vernetzte Drogerien = spannende Arbeitsplätze!

www.swidro.ch **swidro** zusammen erfolgreich



Wir suchen per sofort oder nach Vereinbarung eine initiative und motivierte Persönlichkeit als

Mitarbeiter(-in) Aussendienst

Tätigkeiten

In dieser abwechslungsreichen und kontaktintensiven Tätigkeit betreuen und beraten Sie unsere Kunden (Apotheken/Drogerien). Gezielt bearbeiten Sie das Verkaufsgebiet Region Ostschweiz und Basel. Sie sind für die Umsetzung der Unternehmensziele zuständig sowie für die Erreichung des Budgets. Zusätzlich führen Sie das Besuchsplanungs- und Rapportierungssystem und die allgemeine Administration.

Anforderungen

Sie sind sich engagiertes und selbständiges Arbeiten gewohnt und verfügen idealerweise über eine abgeschlossene Berufsausbildung als Drogistin mit solider Weiterbildung und Erfahrung im Verkauf. Ausgeprägte Verhandlungskompetenz und gute Umgangsformen zeichnen Sie aus. Erfahrungen im Umgang mit den gängigen Informatik-Tools runden das Anforderungsprofil ab.

Wir bieten Ihnen ein interessantes Verkaufsgebiet mit ausbaufähigem Marktpotential. Eine intensive Einführung und Betreuung sind die Basis, damit Sie im Markt erfolgreich agieren können. Interessiert?

Zuständig

Wir freuen uns auf Ihre Bewerbung. Bitte senden Sie diese mit den üblichen Unterlagen an Cornelia Bruggmann oder per E-Mail an job@haenseler.ch.

Hänseler AG, Industriestrasse 35, CH-9101 Herisau
Telefon +41 71 353 58 58
www.haenseler.ch

Drogistin HF



Wir suchen für unsere DROPA Drogerie in Steffisburg per 1. Mai oder nach Vereinbarung eine Drogistin HF 50–80%. Auch für WiedereinsteigerInnen geeignet!

Drogistin HF 50–80 %

WIR BIETEN

- Selbstständiges, verantwortungsvolles Arbeiten in einer sympathischen Dorfdrogerie
- Hervorragende Arbeitsatmosphäre in einem herzlichen, kleinen Team
- Laufende Weiterbildungen
- Attraktive Anstellungsbedingungen
- Abwechslungsreiche Aufgaben

SIE SIND

- Flexibel einsetzbar
- Aufgestellt, positiv und motiviert
- Haben Freude am Kundenkontakt, Beraten und Verkaufen
- Betreuen das gesamte Drogeriesortiment mit Schwerpunkt Heida und Naturheilmittel

Haben wir Ihr Interesse geweckt? Dann senden Sie uns Ihre Bewerbungsunterlagen. Bei Fragen stehe ich Ihnen gerne zur Verfügung.

DROPA Drogerie Saagi

z. H. Doris Jost, Unterdorfstrasse 50, 3612 Steffisburg
Telefon 033 437 88 66, dropa.steffisburg@dropa.ch



Dipl.Drogist/in HF 80 - 100% per 01. März 2011 Sanovit

An mehr als 70 Standorten in der gesamten Schweiz sorgen über 11'000 Mitarbeiter in den unterschiedlichsten Funktionen für eine einzigartige Einkaufsatmosphäre. Für unsere Kunden entdecken, leben und vermitteln wir Stil zu einem erschwinglichen Preis. In Zukunft auch Sie?

Ihre Aufgaben:

- Kundenberatung und Verkauf
- Kontaktpflege und Verhandlung mit Firmenvertreter
- Sortimentsbestimmungen
- Warenbeschaffung und -bewirtschaftung
- alle anfallenden administrativen Arbeiten

Sie bringen mit:

- Neben einer hohen Fachkompetenz wünschen wir uns eine engagierte, pflicht- und verantwortungsbewusste Persönlichkeit, die auf die verschiedenen Bedürfnisse unserer Kunden eingeht und es versteht diese kompetent und zuvorkommend zu beraten.
- Sie verfügen über eine Portion Durchsetzungsvermögen sowie Fähigkeiten andere Menschen zu motivieren.

Wir bieten Ihnen:

- Ein vielfältiges und herausforderndes Aufgabengebiet (Kunden, Produkte, Mitarbeiter)
- Gestaltungsfreiräume und eigenverantwortliches Arbeiten
- Karriere- und Entwicklungsmöglichkeiten
- Eine kollegiale Arbeitsatmosphäre mit kurzen Kommunikationswegen

Wollen Sie Stil vorleben? Dann freuen wir uns auf Ihre Bewerbung. Bevorzugt online.

MANOR ist mit einem Umsatz von rund 3 Mrd Franken die grösste Warenhauskette der Schweiz. Als dynamischer Multispezialist ist Manor in den Bereichen Non-Food, Food und Restaurants tätig.

Manor Schaffhausen
Regula Bruni
052 632 0606

Manor AG
www.manor.ch



Dipl. DrogistIn HF (80 - 100%) per 1. Januar 2011
Sanovit Drogerie

An mehr als 70 Standorten in der gesamten Schweiz sorgen über 11'000 Mitarbeiter in den unterschiedlichsten Funktionen für eine einzigartige Einkaufsatmosphäre. Für unsere Kunden entdecken, leben und vermitteln wir Stil zu einem erschwinglichen Preis. In Zukunft auch Sie?

Ihre Aufgaben:

- Fachtechnische/r Leiter/in in unserer Sanovit Drogerie
- Kundenberatung und Verkauf
- Kontaktpflege und Verhandlungen mit Firmenvertretern
- Warenbeschaffung und -bewirtschaftung
- alle anfallenden administrativen Arbeiten

Sie bringen mit:

- Neben einer hohen Fachkompetenz wünschen wir uns eine engagierte und verantwortungsbewusste Persönlichkeit, die motiviert auf die Bedürfnisse unserer Kunden eingeht und es versteht, diese kompetent zu beraten.
- Sie verfügen über Durchsetzungsvermögen sowie Fähigkeiten andere Menschen zu motivieren und zu begeistern.

Wir bieten Ihnen:

- Ein vielfältiges und herausforderndes Aufgabengebiet
- Gestaltungsfreiräume und eigenverantwortliches Arbeiten
- Eine kollegiale Arbeitsatmosphäre

Wollen Sie Stil vermitteln? Dann freuen wir uns auf Ihre Bewerbung. Bevorzugt online.

MANOR ist mit einem Umsatz von rund 3 Mrd Franken die grösste Warenhauskette der Schweiz. Als dynamischer Multispezialist ist Manor in den Bereichen Non-Food, Food und Restaurants tätig.

Manor Winterthur
Kurt Giger
+41 52 265 0606

Manor AG
www.manor.ch

Gesucht ab sofort oder ab Anfang 2011
Dipl. Drogisten/in oder Marketingspezialisten/in

Können Sie sich für die Naturheilkunde begeistern, führen gerne ein interessiertes, aktives Team und sind offen für Neues? Wir bieten Ihnen eine kurzweilige, abwechslungsreiche Tätigkeit von der Fachberatung bis in den Grosshandelsbereich mit Gestaltungs- & Werbeaufgaben.

Auf Ihre schriftliche Bewerbung oder Ihren Anruf, freut sich Jörg Egger.

Chrüter-Drogerie Egger
Unterstadt 28, CH-8201 Schaffhausen
Tel. 052 624 50 30, Fax 052 624 64 57
Mail: egger@swissworld.com, www.chrueter-drogerie.ch



Wir suchen per Januar 2011 für unser begeistertes, junges Team ein/eine
dipl. Drogist/Drogistin HF 60%,
der/die uns in der allgemeinen Geschäftsführung unterstützt. Unsere Drogerie in Aarberg ist spezialisiert auf Naturheilmittel (Spagyrik, Schüssler-Salze, Vitalstoffe, Ceres u. a.).

Senden Sie Ihre Bewerbung an:

Drogerie Steiner
Murtenstrasse 2
3270 Aarberg
Telefon 032 392 17 77
drogerie.steiner@ewanet.ch



ANWANDER VERPACKUNGEN

Verpackungen für
pharmazeutische Produkte
chemisch-technische Produkte
kosmetische Produkte
Lebensmittel
Labor- und Offizinbedarf

**1500 Artikel im Standard-Sortiment
sofort ab Lager lieferbar.
Verlangen Sie unseren Katalog.**

E. Anwander & Cie. AG Langmattstrasse 12 CH-4104 Oberwil
Telefon 061 338 33 33 Telefax 061 338 33 11
info@anwa.ch www.anwa.ch

**BIEN EMMITOUFLÉ POUR
L'HIVER**



vitagate24.ch
Un clic quotidien pour votre santé.

www.vitagate24.ch une plate-forme commune de 



PRISONNIER DE LA DOULEUR

CHEMIN DE CROIX : Les douleurs chroniques, un compagnon traitement fidèle pour certains.

PLAISIR DU BAIN : Comment faire du 1^{er} bain un moment privilégié pour bébé et ses parents.

ALERTE TRENTENNAIRE : Difficile à croire, la Tribune du droguiste a 30 ans. Fêter avec nous!



Refroidissements

Brochure: «Refroidissements»

En janvier/février, le guide actuel encarté dans la Tribune du droguiste est entièrement consacré au thème des refroidissements.

Vos clients trouveront également des informations passionnantes sur des thèmes en lien avec la santé sur:  www.vitagete24.ch

Impressum d-inside

Organe officiel de l'Association suisse des droguistes, case postale 3516, 2500 Bienne 3; *direction*: Martin Bangerter; *rédacteur en chef*: Heinrich Gasser (hrg); *rédactrice en chef adjointe*: Flavia Kunz (fk); Katharina Rederer (kr), Ann Kugler (akr); *mise en page*: Odette Montandon; *traduction*: Claudia Spätig, Daphné Grekos, Laurence Strasser; *annonces*: Nadia Bally, Rosmarie Ott, tél. 032 328 50 51, inserate@drogistenverband.ch; *impression*: Swiss Printers AG, Zofingue; *couverture*: www.fotolia.de

Abonnements: Antonella Schilirò, téléphone 032 328 50 30, info@drogistenverband.ch; ISSN 1662-338X; Fr. 75.-/an, 2^e abonnement Fr. 56.-, plus 2,4 % TVA;



d-inside est le média d'«Employés Droguistes Suisse»: **Bureau et conseil juridique:** Regula Steinemann, Gerbergasse 26, case postale 644, 4001 Bâle, téléphone 061 261 45 45; **caissier et administration des membres:** Reto Karich; www.drogisten.org, info@drogisten.org

Tribune du droguiste

Découvrez ce que vos clients pourront lire dans l'édition spéciale 30e anniversaire de la Tribune du droguiste de janvier/février: comment améliorer sa qualité de vie quand on souffre de douleurs chroniques.

Pas de fausse pudeur

Bien des gens ont de la peine à parler ouvertement de problèmes tabous, comme les hémorroïdes ou les troubles de l'érection. Nos conseils pour les aider à aborder le sujet ouvertement.

Premiers bains

Les parents qui baignent leur enfant pour la première fois devraient suivre quelques conseils pour que cette première se déroule sans entraves.

Les jours qui précèdent les règles

De nombreuses femmes souffrent du syndrome prémenstruel. Nous vous expliquons comment surmonter cette période pénible – aussi bien pour les femmes que pour leur entourage.

Teindre des textiles

La garde-robe pleine à craquer ne provoque que des bâillements d'ennui? C'est qu'il est grand temps de donner un coup de jeune à vos habits grâce à des teintures sur mesure.

Les autres thèmes:

«Le rhume»; «Les 30 ans de la Tribune du droguiste»; «La santé au travail»; «L'étude de la cosmétique», «Les nouveaux symboles de danger» et «La créativité».

Nur für Facheinkäufer

Unter uns

Neuheiten und Trends einkaufen im durch und durch professionellen Ambiente:
Über 450 Aussteller präsentieren in der Messe Zürich Innovatives und Funktionelles,
Ästhetisches und Überraschendes, Bewährtes und Saisonales.

SONNTAG-
MITTWOCH

ORNARIS

Zürich'11, 16.-19.1.
Fachmesse für Neuheiten und Trends

Ängstlich? — **Gestresst?** — Erschöpft?

NEU

Bevor alle Stricke reissen:

Vitango® unterstützt Sie bei geistigen und körperlichen Symptomen von Überarbeitung und Stress.

- Für mehr Gelassenheit und Energie
- Bei Müdigkeit, Reizbarkeit und Anspannung
- 2 x täglich 1 Tablette
- Gut verträglich
- Rein pflanzlich



Erhältlich in Apotheken und Drogerien.
Bitte lesen Sie die Packungsbeilage.



Mit der Natur.
Für die Menschen.

SCHWABE Pharma AG, CH-6403 Küssnacht a.R.